

S/1/L-DOCS
64421048



2013-2014

RAPPORT AU PARLEMENT SUR
L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
OFFICIELLE

DU GOUVERNEMENT DU CANADA



MESSAGE DU MINISTRE

Le Canada s'illustre à l'échelle mondiale en raison de sa politique étrangère forte et fondée sur des principes. Nos activités de développement et notre aide humanitaire occupent une place de choix dans la contribution du Canada sur la scène internationale, et les résultats obtenus sont une source de fierté pour l'ensemble des Canadiens. L'approche pangouvernementale du Canada en matière de développement, laquelle fait appel à 12 ministères et organismes fédéraux, en plus du nouveau ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous donne des moyens d'action multidimensionnels de vaste portée qui produisent des résultats concrets.

Le Canada est un chef de file mondial de la promotion de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Ce dossier demeure notre priorité absolue en matière de développement. Avant que le premier ministre Stephen Harper n'attire l'attention du monde sur la mortalité infantile et maternelle, ce problème demeurait entier. Mais, grâce à l'Initiative de Muskoka et aux mesures prises subséquemment dans le monde, les taux de mortalité maternelle sont présentement à la baisse, et les enfants sont des millions de plus à pouvoir célébrer leur cinquième anniversaire.

Notre objectif commun n'a pas encore été atteint, mais il est à notre portée. C'est pourquoi le premier ministre a réaffirmé le leadership du Canada en accueillant le monde au sommet Sauvons chaque femme, chaque enfant : un objectif à notre portée, tenu en mai à Toronto. À cette occasion, le Canada s'est engagé à verser une somme additionnelle de 3,5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Ensemble, et grâce au leadership continu du Canada, nous pourrions éliminer les décès évitables de femmes, d'enfants et de nouveau-nés, et ainsi sauver les millions de vies menacées.

Au cours de la dernière année, nous avons misé sur nos programmes de développement pour aider des pays à vaincre la pauvreté et à devenir prospères par la promotion d'une croissance économique durable mue par le secteur privé. Pour les pays en développement, la croissance économique est synonyme de développement. Il s'agit d'emplois, de meilleurs systèmes d'éducation et de formation professionnelle; d'accès plus facile aux services, en particulier les services de santé; de hausse des revenus; et d'une meilleure distribution de la richesse.

Notre gouvernement soutient l'innovation et n'exclut aucune option pour abattre les obstacles persistants qui nous empêchent encore d'éliminer la pauvreté dans le monde. Nous collaborons avec un nombre accru de partenaires, anciens et nouveaux, dans le but de diversifier les outils dont nous disposons, de mettre en œuvre des solutions durables et de créer des emplois, tant au pays qu'à l'étranger.

Je compte donc défendre les mesures de ce genre en tant que président du Comité directeur de l'Initiative de refonte du financement du développement, un projet du Forum économique mondial et de l'Organisation de coopération et de développement économiques. En confiant les fonctions que j'exercerai à un élu canadien, la communauté internationale a de nouveau reconnu la grande rigueur de notre pays à l'égard de la gestion financière. Je compte ainsi promouvoir une approche plus systématique dans la mise à l'essai et l'application à grande échelle des solutions financières novatrices. C'est un passage obligé pour accélérer l'atteinte de nos objectifs en matière de développement et façonner le programme de développement que nous mettrons en œuvre après 2015.

Le Canada a un rôle particulièrement important à jouer au sein de la Francophonie en raison de l'histoire et de la langue que nous partageons. Dans le cadre de la Francophonie, j'ai tenu des tables rondes économiques au pays et à l'étranger pour promouvoir la croissance économique et l'adoption d'une stratégie économique pour la Francophonie. Le Canada continuera à défendre, au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie et partout dans le monde, notre solide patrimoine français et les valeurs qui y sont associées.

L'avènement d'un monde plus prospère, démocratique, équitable et pacifique est dans l'intérêt de tous. Les Canadiens peuvent continuer d'être fiers de ce que le gouvernement accomplit pour améliorer le sort des personnes qui vivent dans les pays en développement.



L'honorable Christian Paradis, C.P., député

L'honorable Christian Paradis, C.P., député
Ministre du Développement international et de la Francophonie

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
Foreign Affairs, Trade
and Development Canada
Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada
125 Sussex
Ottawa K1A 0G2

Il s'agit du sixième rapport sur l'aide au développement officielle du Canada depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (la *Loi*), le 28 juin 2008.

Le présent rapport répond aux exigences en matière de rapports prévues aux paragraphes 5(1) et 5(3) de la *Loi*.

Le rapport statistique requis en vertu du paragraphe 5(2) de la *Loi* contiendra des détails sur les décaissements considérés comme de l'aide au développement officielle et sera publié d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

On peut consulter le texte de la *Loi* à l'adresse <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.8/page-1.html>.

La majorité des photos incluses dans le présent rapport ont été prises au nom du gouvernement du Canada. Elles illustrent bien l'impact de l'aide au développement officielle du Canada.

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD)

Adresse postale :

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Canada

Téléphone :

1-800-267-8376 (sans frais au Canada)
613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale et à l'extérieur du Canada)

Si vous êtes sourd ou malentendant, ou si vous avez un trouble de la parole et utilisez un téléscripteur, vous pourrez accéder au service ATS de 9 h à 17 h, heure de l'Est, en composant le 613-944-9136 (au Canada seulement).

Télécopieur :

613-996-9709

Site Web : www.international.gc.ca

Courriel : info@international.gc.ca

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014

This document is also available in English under *Report to Parliament on the Government of Canada's Official Development Assistance 2013-2014*.

N° au catalogue : FR2-14/2014F -PDF

Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES



- 2 Introduction
- 4 Décaissements au titre de l'aide au développement officielle, par ministère (2013-2014)
- 5 **Leadership du Canada : respect de nos engagements**
 - 5 Améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants
 - 8 Intervenir rapidement et de manière efficace en cas de crise humanitaire internationale
 - 11 Éradiquer les maladies transmissibles
- 13 **Priorités thématiques du Canada pour l'aide internationale**
 - 13 Favoriser une croissance économique durable
 - 16 Accroître la sécurité alimentaire
 - 20 Assurer l'avenir des enfants et des jeunes
 - 24 Faire progresser la démocratie
 - 27 Promouvoir la stabilité et la sécurité
- 29 **Faire avancer les priorités du Canada par l'entremise des organisations canadiennes et internationales**
- 33 Annexe : principales activités d'aide au développement officielle, par ministère

INTRODUCTION

L'aide au développement officielle (ADO) du Canada joue un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies du monde. Par le truchement de l'ADO, nous réduisons la pauvreté extrême, créons des environnements propices à la prospérité et à la sécurité à long terme, et fournissons des secours lorsque survient une crise humanitaire. Les contributions du Canada incarnent le meilleur des valeurs et des principes du pays, tels que la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Dans le but de faire progresser le Plan d'action du Canada sur l'efficacité de l'aide et d'assurer une fourniture ciblée des ressources de l'aide internationale, le gouvernement du Canada a établi les cinq domaines d'action prioritaires suivants :



Favoriser une croissance économique durable



Accroître la sécurité alimentaire



Assurer l'avenir des enfants et des jeunes



Faire progresser la démocratie



Promouvoir la stabilité et la sécurité

Le Canada fait avancer ses priorités en travaillant étroitement avec un large éventail de partenaires. Le gouvernement collabore avec des organisations non gouvernementales canadiennes et internationales et des partenaires du secteur privé afin de mettre à profit leur expertise dans le domaine du développement pour réduire la pauvreté. En outre, le Canada travaille de près avec des institutions multilatérales de développement, des partenaires mondiaux et des partenaires de l'aide humanitaire internationale de premier plan pour répondre aux besoins humanitaires vitaux et relever les défis du développement dont l'ampleur est telle qu'un pays n'est pas en mesure de les prendre en charge seul.

En 2013-2014, en raison de notre étroite collaboration avec nos partenaires des pays en développement, la grande majorité de l'ADO bilatérale du Canada était axée sur 20 pays¹.

Le présent rapport, produit en application de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*, présente un résumé des activités d'ADO du gouvernement du Canada. Il décrit les efforts déployés conjointement par 13 ministères et organismes fédéraux qui, en collaboration avec nos principaux partenaires, se sont efforcés de promouvoir les priorités de l'ADO canadienne en 2013-2014. Lorsqu'ils sont disponibles, les résultats obtenus en 2013-2014 sont inclus dans le

1. En 2014, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait augmenter le nombre de pays ciblés, pour le faire passer de 20 à 25, afin d'obtenir les meilleurs résultats possible pour les personnes dans le besoin. Ces pays ont été choisis en fonction de leurs besoins réels, de leur capacité de tirer profit de l'aide au développement et de leur conformité avec les priorités de la politique étrangère canadienne. Le Rapport au Parlement 2014-2015 sur l'aide au développement officielle du gouvernement du Canada fera état des résultats pertinents obtenus pour ces nouveaux pays prioritaires.



rapport. Dans les cas où ces données ne sont pas disponibles pour l'exercice 2013-2014, le rapport met l'accent sur les résultats en matière de développement à plus long terme.

Cette année, en raison de la création du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), le rapport a été structuré de manière à définir une approche pangouvernementale plus intégrée en matière d'ADO; il est d'ailleurs organisé selon les priorités du Canada au chapitre de l'aide internationale. Comme c'était le cas auparavant, le rapport de cette année fait état des décaissements effectués par les ministères et organismes fédéraux au titre de l'ADO. En outre, un résumé détaillé des activités de chaque organisation a été ajouté en annexe pour assurer la continuité entre le rapport de l'année dernière et celui de 2013-2014.

En 2013-2014, le Canada a fourni 4,56 milliards de dollars au titre de l'ADO. Le Rapport au Parlement sur l'aide au développement officielle du gouvernement du Canada présente les points saillants des résultats obtenus au moyen de ces dépenses. Un deuxième rapport, soit le Rapport statistique sur l'aide internationale, présente une analyse financière et statistique détaillée des dépenses canadiennes au titre de l'aide internationale. Il sera publié sur le site Web du MAECD en mars 2015.

Conformément aux principes énoncés dans le Plan d'action du Canada sur l'efficacité de l'aide, le gouvernement est résolu à accroître la transparence et la responsabilisation au chapitre de l'aide internationale.

Outre le présent rapport, le gouvernement rend régulièrement compte de ses initiatives d'aide internationale et des résultats obtenus à cet égard dans les Rapports ministériels sur les plans et les priorités et les Rapports ministériels sur le rendement, ainsi que dans la Banque de projets en ligne, laquelle est accessible depuis le site Web du MAECD. De plus, le Canada utilise d'autres mécanismes et accords pour rendre compte de ses activités, dont le site Web de Données ouvertes, le Partenariat pour un gouvernement transparent et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).

En 2013, le Canada s'est classé au huitième rang, parmi les pays et organismes donateurs, dans le domaine de la transparence de l'aide, alors qu'il occupait le 32^e rang en 2012. Ce classement est basé sur les renseignements fournis dans les sites Web du gouvernement du Canada et dans les fichiers de données lisibles à la machine publiés tous les trimestres par le Canada, lesquels sont compatibles avec l'IITA. Cette dernière a pour but de faciliter la consultation, l'utilisation et la comparaison des données sur les dépenses d'aide effectuées par les pays donateurs, les gouvernements des pays en développement et les organisations non gouvernementales. Les parties intéressées qui ont adhéré à l'IITA s'engagent à publier, dans des délais raisonnables, des renseignements complets et prospectifs sur l'aide au développement international, afin d'aider les intervenants œuvrant dans ce domaine à suivre la façon dont l'aide est utilisée et les résultats qu'elle permet d'obtenir.

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT OFFICIELLE

La *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (LRADO) est entrée en vigueur en 2008. Elle précise que toute l'aide au développement officielle (ADO) canadienne doit être axée sur la réduction de la pauvreté et appliquée conformément aux principes de l'efficacité de l'aide et aux valeurs canadiennes. Elle s'applique à tous les ministères et organismes fédéraux qui fournissent une ADO et exige que le gouvernement du Canada rende compte au Parlement, chaque année, de ses activités d'aide au développement.

Aux termes de la *Loi*, l'ADO est définie comme une aide internationale fournie dans le but premier de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ou en vue d'alléger les effets d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine ou de toute autre situation d'urgence survenant à l'étranger.

La *Loi* pose trois critères qui doivent être respectés afin que l'aide internationale soit considérée comme une ADO. Plus particulièrement, l'aide doit :

- contribuer à la réduction de la pauvreté;
- tenir compte des points de vue des pauvres;
- être compatible avec les normes internationales en matière de droits de la personne.

La *Loi* exige qu'un rapport faisant état des décaissements totaux effectués au titre de l'ADO et qu'un résumé des activités admissibles aux termes de la *Loi* soient présentés au Parlement tous les ans, à l'automne, par le ministre du Développement international au nom du gouvernement.

Les définitions et les termes relatifs à l'ADO utilisés dans le présent rapport respectent les normes internationales sur la présentation de rapports, telles qu'elles ont été adoptées par le Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques.

DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT OFFICIELLE, PAR MINISTÈRE (2013-2014)

Plusieurs ministères et organismes fédéraux ont effectué des décaissements au titre de l'ADO en 2013-2014.

Sont résumés dans la section qui suit les décaissements effectués et les activités admissibles aux termes de la LRADO. L'information financière définitive et des détails supplémentaires seront fournis dans un rapport statistique qui sera publié d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du MAECD.

MINISTÈRE	DÉCAISSEMENTS (millions \$ CA)
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada	3 646,70
<i>coûts administratifs inclus dans le montant</i>	<i>202,53</i>
Finances Canada	502,81
Centre de recherches pour le développement international	204,68
Citoyenneté et Immigration Canada	105,54
Ministère de la Défense nationale	30,10
Gendarmerie royale du Canada	27,34
Agence de la santé publique du Canada	13,30
Environnement Canada	7,64
Ressources naturelles Canada	1,84
Parcs Canada	1,76
Travail Canada	1,12
Industrie Canada	0,87
Transports Canada	0,32
Total partiel	4 544,00
Services appuyant les activités du MAECD ⁴	23,47
TOTAL	4 567,47

Préparé par le MAECD au nom du gouvernement du Canada.

- Les erreurs d'arrondissement (aussi appelées erreurs d'arrondi) sont fréquentes dans les rapports financiers ou statistiques en raison de l'arrondissement à l'unité supérieure attribuable à la suppression de décimales. Par conséquent, les montants ayant été arrondis, la somme des chiffres contenus dans le tableau de ce rapport peut ne pas correspondre aux totaux.
- Il s'agit de données provisoires. Les montants définitifs seront publiés dans le Rapport statistique sur l'aide internationale d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du MAECD.
- Pour mener ses activités, le MAECD reçoit des services à titre gracieux de divers ministères fédéraux : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Justice Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor et Emploi et Développement social Canada.

LEADERSHIP DU CANADA : RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS

AMÉLIORER LA SANTÉ DES MÈRES, DES NOUVEAU-NÉS ET DES ENFANTS



L'amélioration de la santé des mères et des enfants dans les pays les plus pauvres du monde est la priorité absolue du Canada en matière de développement. L'approche du Canada pour améliorer la santé des mères et des enfants reconnaît les causes interdépendantes de la mortalité des mères, des nouveau-nés et des enfants et insiste sur l'amélioration de la survie des mères et des enfants tout au long du continuum des soins (d'avant la grossesse jusqu'à l'enfance). Des interventions éprouvées, efficaces et à incidence élevée ciblant les populations les plus vulnérables et axées sur la responsabilisation sont à la base de l'approche du Canada.

À ce jour, d'importants progrès ont été réalisés à l'échelle mondiale dans la lutte contre la mortalité des mères et des enfants. Dans le monde, le nombre de décès chez les enfants de moins de cinq ans est passé d'environ 12 millions en 1990 à près de 6,6 millions en 2012. Le nombre de femmes qui meurent chaque année pendant la grossesse ou à l'accouchement a considérablement diminué, passant de 523 000 en 1990 à 289 000 en 2013. Toutefois, malgré les progrès réalisés, des lacunes importantes subsistent et celles-ci nécessitent une attention soutenue, car il est peu probable que la communauté internationale soit en mesure d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement 4 (réduire la mortalité infantile) et 5 (améliorer la santé maternelle) d'ici la date cible initiale de 2015.

Lors du Sommet du G8 en 2010, le Canada a été le fer de lance de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) pour laquelle 7,3 milliards de dollars américains ont été recueillis auprès des pays membres du G8 et de partenaires d'optique commune. Pour sa part, le Canada s'était engagé à affecter 2,85 milliards de dollars à l'Initiative de Muskoka pour la période de 2010 à 2015. À la fin de l'exercice 2013-2014, les décaissements totaux du Canada en faveur de cette initiative se chiffraient à 2,55 milliards de dollars.

En mai 2014, le Canada a convoqué le sommet Sauvons chaque femme, chaque enfant : un objectif à notre portée, et a profité de cette réunion de haut niveau pour réaffirmer son leadership et son engagement à l'égard de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Lors du Sommet, le premier ministre Stephen Harper a annoncé qu'il allait verser une contribution de 3,5 milliards de dollars pour appuyer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants pour la période de 2015 à 2020.

Le financement au titre de l'Initiative de Muskoka se concentre sur trois volets intégrés : renforcer les systèmes de santé, améliorer la nutrition et réduire le fardeau des maladies. Les sections suivantes contiennent des exemples des progrès réalisés dans le domaine de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants en 2013-2014 grâce au soutien du Canada.



© MAECD/Bruce Paton/Mozambique

RENFORCER LES SYSTÈMES DE SANTÉ

Des systèmes de santé plus solides permettent d'améliorer la prestation des services de santé destinés aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants à l'échelon local, par exemple en formant davantage de travailleurs de la santé et en augmentant l'accès à des centres locaux de santé suffisamment équipés.

En Haïti, plus de 1 200 travailleurs de la santé de première ligne ont reçu une formation en 2013-2014. De plus, on construit actuellement un hôpital provincial de 200 lits aux Gonaïves, lequel sera doté de cliniques modernes d'obstétrique et de pédiatrie. Au cours des trois dernières années, le MAECD a apporté un soutien à 17 hôpitaux fournissant des services obstétricaux à 70 000 femmes enceintes et des services pédiatriques à 200 000 enfants âgés de moins de cinq ans.

En Tanzanie, le soutien fourni par le MAECD par l'intermédiaire de Plan Canada a permis d'accroître le nombre de femmes qui accouchent dans des établissements de santé plutôt qu'à la maison, la moyenne ayant passé de 50 % en septembre 2013 à 72 % en mars 2014. Avec l'aide du Canada, la Tanzanie a déjà atteint son Objectif du Millénaire pour le développement, lequel consistait à réduire la mortalité infantile à 54 décès pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2015.

Grâce au soutien apporté par le Canada à H4+, un partenariat d'organismes des Nations Unies conjuguant leurs efforts pour promouvoir la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants en Afrique et en Asie, 6 629 fournisseurs de soins de santé ont reçu une formation en 2013 sur les soins maternels, néonataux et obstétricaux d'urgence de qualité; 141 cliniques de maternité en République démocratique du Congo ont reçu de l'équipement et du matériel; et six districts du Zimbabwe ont reçu des produits obstétricaux d'urgence.

RENFORCEMENT DE LA RESPONSABILISATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ DES FEMMES ET DES ENFANTS

Le Canada contribue à renforcer la responsabilisation dans le domaine de la santé des femmes et des enfants, tant à l'échelle nationale qu'internationale, en mettant un accent particulier sur la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le rapport « Tenir les promesses, mesurer les résultats », publié en 2011 par la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant. Grâce à un soutien financier apporté à l'Organisation mondiale de la Santé, 70 des 75 pays affichant le taux de mortalité maternelle et infantile le plus élevé du monde ont entamé ou sont sur le point de terminer une évaluation de leurs systèmes de responsabilisation. À l'heure actuelle, 40 de ces pays ont terminé, ou sont sur le point de terminer, l'évaluation de leurs systèmes d'établissement des statistiques de l'état civil et d'enregistrement des faits d'état civil.

AMÉLIORER LA NUTRITION

En procurant un accès accru à des aliments sains et nutritifs et à des compléments essentiels en micronutriments, le Canada améliore la vie des mères, des nouveau-nés et des enfants en réduisant le risque de maladie et de décès, particulièrement pour les femmes enceintes et les enfants âgés de moins de cinq ans.

Grâce à l'appui du Canada, l'Initiative pour les micronutriments (IM) a fourni chaque année deux doses de vitamine A à une moyenne de plus de 180 millions d'enfants de moins de cinq ans; du sel iodé pour prévenir la carence en iode à une moyenne de plus de 300 millions de personnes; des suppléments de fer et d'acide folique à près de 2 millions de femmes enceintes pour qu'elles aient une grossesse en santé; et un traitement amélioré contre la malnutrition aiguë sévère à plus de 60 000 enfants.

L'IM travaille avec des partenaires clés en nutrition présents dans chaque pays, p. ex. UNICEF et Helen Keller International, afin de distribuer de la vitamine A aux enfants de moins de cinq ans lors des Journées de la santé des enfants. Ces journées sont des activités de sensibilisation organisées deux fois par année et conçues pour rejoindre les enfants de moins de cinq ans au moyen d'interventions essentielles en santé et en nutrition, comme la vitamine A, la vaccination et les comprimés vermifuges. Le Canada, par l'intermédiaire du MAECD, a été un donateur important aux Journées de la santé des enfants depuis 2002.

En 2013-2014, l'organisation Aide à l'enfance Canada a fourni à 7 064 enfants et 9 495 mères en Afghanistan des biens et des services liés à la nutrition dans plus de 150 centres de soins thérapeutiques externes et divers centres de stabilisation des patients hospitalisés.

En Éthiopie, par l'intermédiaire de l'UNICEF, 712 000 femmes enceintes et allaitantes ont reçu des suppléments de fer et d'acide folique ainsi que du counselling en matière de nutrition lors de la grossesse. Par ailleurs, 2 817 936 enfants ont reçu des suppléments de vitamine A et 1 903 643 enfants, un traitement vermifuge. De plus, 50 546 enfants souffrant de malnutrition aiguë ont été admis en clinique et ont reçu des services de nutrition dans 100 districts.

L'ALLIANCE DU CANADA AVEC TECK RESOURCES ET L'INITIATIVE POUR LES MICRONUTRIMENTS

L'alliance du Canada avec Teck Resources et l'Initiative pour les micronutriments est une alliance entre les secteurs public et privé et la société civile ayant pour but d'élaborer et d'élargir la portée des programmes de traitement au zinc afin d'améliorer la nutrition et de sauver la vie d'enfants, contribuant ainsi de façon importante au développement. De plus, l'Initiative pour les micronutriments aide les petits producteurs de sel à former des coopératives, à utiliser de simples techniques d'iodation permettant d'améliorer les résultats sur le plan de la santé des femmes et des enfants et à intégrer un régime de recouvrement des coûts à leur processus d'iodation du sel. Les producteurs locaux peuvent alors se doter d'un système d'approvisionnement abordable, ce qui contribue à leur croissance économique durable.

RÉDUIRE LE FARDEAU DES MALADIES

Le Canada appuie la fourniture de médicaments et de vaccins vitaux ainsi que les mesures nécessaires pour prévenir et soigner les maladies courantes qui représentent les principales causes de mortalité chez les mères, les nouveau-nés et les enfants.

En 2013-2014, le soutien apporté par le Canada à l'Alliance GAVI a contribué à prévenir 900 000 décès⁵ grâce à la fourniture de vaccins, et à immuniser 48 millions d'enfants.

Par l'entremise de la Fondation Aga Khan Canada, 21 525 enfants en Afghanistan ont été vaccinés contre la poliomyélite dans sept districts de la province de Badakshan, et plus de 18 000 hommes, femmes et écoliers ont reçu une formation sur l'eau, l'hygiène, l'assainissement et la nutrition.

Au Soudan du Sud, grâce à l'appui du MAECD, des services curatifs et préventifs ont été offerts à 1 152 376 enfants pour lutter contre des maladies comme la pneumonie et la diarrhée.



⁵ Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé.

INTERVENIR RAPIDEMENT ET DE MANIÈRE EFFICACE EN CAS DE CRISE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

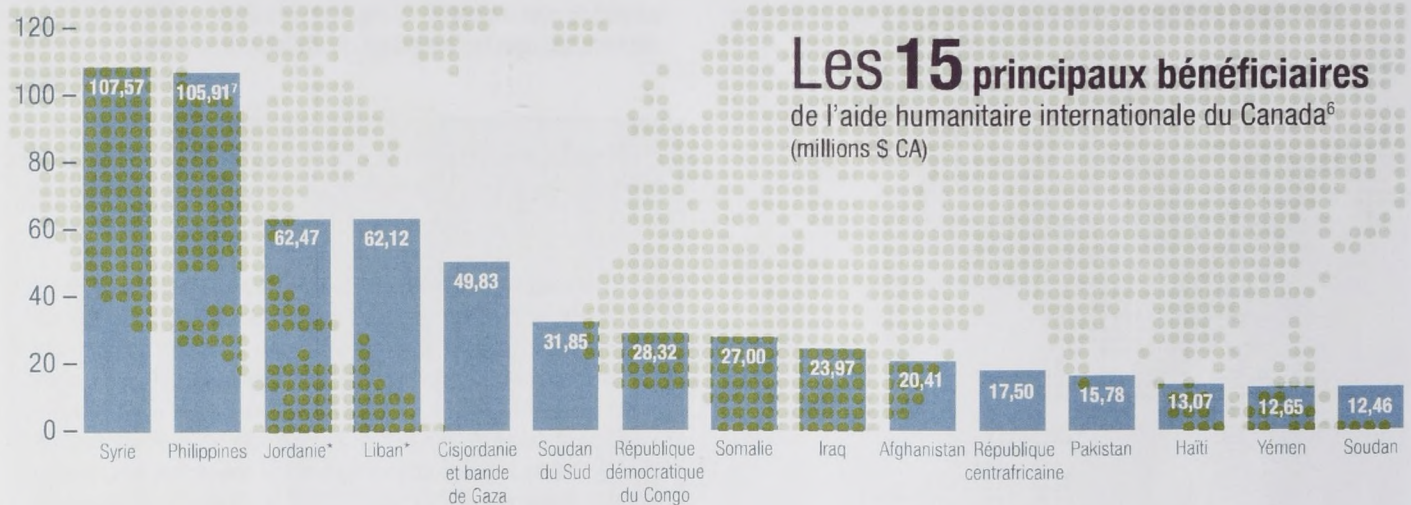


Des niveaux sans précédent ont été atteints en 2013-2014 sur le plan des besoins humanitaires découlant de l'insécurité alimentaire, de catastrophes naturelles et de conflits. Par conséquent, la communauté internationale doit composer avec un nombre croissant de crises ayant une plus grande incidence sur les populations. En 2014, les Nations Unies ont lancé le plus important appel consolidé de notre histoire pour répondre à des besoins humanitaires complexes dans le cadre de leur demande de financement de 12,9 milliards de dollars pour répondre aux besoins de 52 millions de personnes à l'échelle de la planète.

En 2013-2014, le gouvernement du Canada a répondu à cet appel en fournissant un soutien sans précédent en matière d'aide humanitaire, contribuant aux efforts déployés dans 54 pays aux prises avec des urgences ou des besoins humanitaires complexes. Dans le cadre de ces efforts, des fonds ont été attribués à la Syrie, aux Philippines, à la République centrafricaine et au Soudan du Sud. Au cours de cette même période, le Canada a mené des interventions en réponse à 25 catastrophes naturelles, y compris les graves inondations qui ont eu lieu au Laos, en octobre 2013, ainsi qu'à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et en Dominique, en décembre 2013.

Afin d'intervenir rapidement et de manière efficace en cas de crise internationale, le Canada travaille activement avec des organisations de la société civile canadienne, des partenaires multilatéraux et le Mouvement international de la Croix-Rouge.

Le Canada appuie également les mesures de prévention des catastrophes. Par exemple, par l'intermédiaire du partenariat stratégique entre le MAECD et la Société canadienne de la Croix-Rouge, le Canada a contribué à renforcer la résilience dans diverses régions des Amériques et d'Afrique en améliorant la capacité des sociétés nationales de la Croix-Rouge d'intervenir en cas d'urgence.



* De l'aide a été offerte dans le cadre de l'intervention menée en réponse à la crise des réfugiés syriens.

6. Ce tableau présente les décaissements bilatéraux effectués au titre de l'aide humanitaire, conformément à la LRADO. Il s'agit de données provisoires. Les montants définitifs seront publiés dans le Rapport statistique sur l'aide internationale d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du MAECD.

7. Ce montant comprend un soutien en nature de 30,1 millions de dollars de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe du Canada destiné à l'intervention réalisée aux Philippines en réponse au typhon Haiyan.

OPÉRATION RENAISSANCE : LES FORCES ARMÉES CANADIENNES APPUIENT L'INTERVENTION DU CANADA AUX PHILIPPINES APRÈS LE PASSAGE DU TYPHON HAIYAN



© MDW/Caporal Ariane Monnabeault/Philippines

Du 10 novembre au 15 décembre 2013, des experts des Forces armées canadiennes en matière d'aide humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe ont été déployés aux Philippines pour appuyer l'intervention pangouvernementale du Canada à la suite du typhon *Haiyan*. L'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) du Canada a été déployée sur l'île Panay afin de concentrer ses efforts sur les régions du nord les plus durement touchées. Au total, 315 membres des Forces armées canadiennes ont été déployés. L'EICC a purifié environ 500 000 litres d'eau, procuré des soins à près de 6 525 patients, nettoyé 131 kilomètres de routes, effectué 184 évacuations par hélicoptère, fourni environ 104 tonnes métriques de nourriture et 4 tonnes métriques d'abris et de matériaux de construction au nom d'organisations non gouvernementales, et distribué près de 27 tonnes métriques de matériel d'aide humanitaire au nom des autorités locales. Le déploiement rapide de l'EICC et la coordination civilo-militaire fructueuse sur le terrain ont eu une incidence positive sur la vie des résidents de l'île Panay touchés par le typhon *Haiyan*.

Le coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies a souligné le soutien exceptionnel du Canada à l'effort humanitaire aux Philippines et indiqué qu'il s'agissait de la coordination civilo-militaire la plus efficace jamais constatée sur le terrain. Il a recommandé que cette contribution serve de modèle à de futures opérations de secours en cas de catastrophe. Dans le 21^e Rapport annuel au premier ministre sur la fonction publique du Canada, il a également été souligné que l'intervention canadienne à la suite du typhon *Haiyan* constituait une réalisation remarquable.

TYPHON HAIYAN

Le 8 novembre 2013, le typhon *Haiyan* (connu localement sous le nom de *Yolanda*) a frappé les Philippines, un pays densément peuplé qui compte 96,7 millions d'habitants. Le typhon a tué plus de 6 000 Philippins et causé de lourds dommages aux infrastructures, dont des maisons, des routes, des écoles et des centres de soins de santé. Au total, quatre millions de personnes ont dû quitter leur domicile. *Haiyan* était le plus violent typhon jamais enregistré à toucher terre, rappelant à tous que la fréquence et la sévérité des catastrophes naturelles sont à la hausse.

Le Canada a rapidement mené une intervention d'assistance humanitaire d'envergure à la suite du passage du typhon *Haiyan*. Dans les deux semaines qui ont suivi le typhon, le gouvernement du Canada a dirigé une intervention de sauvetage à laquelle ont participé des organismes des Nations Unies, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des organisations non gouvernementales canadiennes. À cet égard, par l'entremise du partenariat stratégique entre le MAECD et la Société canadienne de la Croix-Rouge, des fonds ont été affectés à la formation d'une équipe médicale de 12 personnes de la Société canadienne de la Croix-Rouge et à la mise sur pied d'un hôpital de campagne pour fournir des services de santé d'urgence aux personnes touchées dans la province de Leyte. Les contributions du Canada ont permis de répondre à divers besoins urgents : nourriture, eau, services d'assainissement, abris d'urgence, soins médicaux et articles ménagers de base.

Le 4 avril 2014, le gouvernement du Canada a annoncé que la population canadienne avait versé plus de 85 millions de dollars en dons admissibles auprès d'organismes de bienfaisance canadiens enregistrés, du 9 novembre au 23 décembre 2013. Le gouvernement du Canada a honoré sa promesse d'égaliser ces dons individuels par l'intermédiaire du Fonds de contrepartie pour le typhon *Haiyan*, lequel continue d'appuyer le travail de partenaires canadiens et internationaux d'expérience qui s'emploient à répondre aux besoins des personnes touchées par le typhon.

En outre, Citoyenneté et Immigration Canada a accordé la priorité au traitement des demandes de citoyenneté présentées par des Philippins durement et personnellement touchés par le typhon *Haiyan*. À la fin de 2013-2014, 1 097 demandes de résidence temporaire et permanente présentées par des Philippins touchés par le typhon ont été approuvées, y compris des demandes d'adoption liées à l'immigration.

CRISE HUMANITAIRE EN SYRIE

Le conflit en Syrie a mené à la plus importante crise humanitaire du XXI^e siècle, entraînant des répercussions importantes dans la région sur le plan économique, politique et de la sécurité. La situation humanitaire continue de se détériorer et on s'attend à ce que les besoins continuent d'augmenter, car 10,8 millions de personnes en Syrie ont besoin d'une aide humanitaire et 3 millions de Syriens sont inscrits comme réfugiés dans les pays voisins. Les Syriens ont été soumis à des niveaux élevés de violence et de brutalité, et on estime que plus de 170 000 personnes ont été tuées depuis le début de la crise en mars 2011.

À ce jour, le Canada a versé 353,5 millions de dollars en aide humanitaire pour les Syriens touchés par la crise en Syrie et dans les pays voisins. En 2013, la contribution du Canada en réponse aux appels humanitaires a permis au Programme alimentaire mondial des Nations Unies de fournir une aide alimentaire à 5,2 millions de Syriens touchés par le conflit. En Jordanie, au Liban, en Iraq, en Turquie et en Égypte, l'aide canadienne a permis à des organisations comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) de fournir une protection à près de trois millions de réfugiés et de répondre aux besoins fondamentaux des personnes les plus vulnérables, y compris sous la forme de soins et d'abris d'urgence. Le Canada demeure déterminé à fournir une aide humanitaire qui permet de sauver des vies à ceux qui en ont besoin, que ce soit en Syrie ou dans les pays voisins.

En réponse à l'appel du HCR pour venir en aide aux réfugiés les plus vulnérables, le Canada s'est engagé à accepter, d'ici la fin de 2014, 200 réfugiés syriens pour la réinstallation au Canada, par l'entremise du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement, et 1 100 réfugiés parrainés par le secteur privé. Le Canada examine actuellement une demande formulée par le HCR pour la réinstallation de réfugiés syriens supplémentaires dans le cadre de la réponse plus vaste du gouvernement à la crise actuelle.

En janvier 2014, l'UNICEF, le HCR, Aide à l'enfance, Vision Mondiale et d'autres partenaires humanitaires internationaux ont donné le coup d'envoi à l'initiative « Non à une génération perdue! », laquelle nous engage tous à faire le nécessaire pour que toute une génération d'enfants syriens – qu'ils vivent en Syrie ou dans les pays voisins en tant que réfugiés – bénéficient d'un environnement sécuritaire et de possibilités d'apprentissage. À ce jour, la crise a touché plus de 5,5 millions d'enfants.

Le 24 janvier 2014, le premier ministre Harper a annoncé qu'une aide humanitaire de 50 millions de dollars serait consacrée à des activités axées sur l'éducation et la protection des enfants réalisées à l'appui de l'initiative « Non à une génération perdue! ». En soutenant un projet de 35 millions de dollars dirigé par l'UNICEF, le MAECD contribue aux mesures destinées à offrir une éducation formelle et alternative à plus de 613 000 enfants touchés par le conflit (ainsi que leur famille), en Syrie, en Jordanie, au Liban, en Iraq, en Turquie et en Égypte; à construire et à remettre en état des écoles; à offrir un soutien et de la formation à des enseignants et à des jeunes; à offrir une aide psychologique aux enfants et aux pourvoyeurs de soins; à verser une aide pécuniaire aux familles très vulnérables.



LE RÔLE DE CHEF DE FILE DU CANADA DANS LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES



Le Canada est reconnu partout dans le monde comme un chef de file dans la protection des personnes qui ont besoin d'asile. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) joue un rôle fondamental pour aider le Canada à respecter ses obligations internationales et à poursuivre sa tradition humanitaire, en mobilisant des intervenants nationaux et internationaux en vue d'élaborer et de mettre en œuvre en temps opportun des politiques et des programmes efficaces touchant la protection des réfugiés. La promotion des droits de la personne et la protection des réfugiés constituent une pierre angulaire de l'action humanitaire traditionnelle du Canada depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le but premier des programmes canadiens de protection des réfugiés est de sauver des vies et de protéger les personnes déplacées et persécutées. Conformément à la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés, le Canada assure une protection aux demandeurs d'asile qu'il accueille sur son territoire et qui, a-t-on établi, ont besoin de protection. Le gouvernement du Canada protège également les réfugiés et les personnes vulnérables en les accueillant au Canada dans le cadre de son plan de gestion de l'immigration. Par exemple, en mai 2007, le Canada s'est engagé à réinstaller jusqu'à 5 000 réfugiés bhoutanais; il a par la suite augmenté ce nombre en acceptant de réinstaller, d'ici 2015, 6 500 Bhoutanais dans le cadre du Programme des réfugiés parrainés par le gouvernement. En date du 30 juin 2013, plus de 5 500 Bhoutanais étaient déjà arrivés au Canada.

Les décaissements de CIC au titre de l'ADO en 2013-2014 se sont chiffrés à 105,5 millions de dollars. Cette somme représente le soutien apporté par le gouvernement fédéral aux réfugiés et aux personnes vulnérables durant leurs douze premiers mois au Canada dans le cadre de programmes d'établissement et de réinstallation des réfugiés, ce qui comprend également une couverture temporaire d'assurance-maladie.

ÉRADIQUER LES MALADIES TRANSMISSIBLES

Il est actuellement possible d'envisager une réduction importante de la prévalence de plusieurs maladies transmissibles comme le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et la poliomyélite. Le Canada est résolu à maintenir les progrès substantiels déjà accomplis et à trouver des façons nouvelles et novatrices de prévenir, de soigner et de traiter ces maladies.

FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

Aujourd'hui, on estime que 8,7 millions de vies ont été sauvées grâce aux programmes appuyés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le Fonds mondial) depuis sa création, en 2002.

Les efforts déployés dans le cadre du Fonds mondial correspondent aux priorités du Canada consistant à réduire l'incidence des maladies sur les mères et les enfants, et les répercussions économiques de ces maladies dans les pays en développement. Le soutien institutionnel à long terme du Canada au Fonds mondial représente également une composante importante de l'Initiative de Muskoka et des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Plus d'une décennie après la création du Fonds mondial, des progrès considérables ont été réalisés grâce aux contributions du Canada et d'autres donateurs internationaux.

Malgré les résultats impressionnants obtenus jusqu'ici, le sida, le paludisme et la tuberculose figurent encore aujourd'hui parmi les causes principales de morbidité et de mortalité dans le monde, tuant environ 3,7 millions de personnes chaque année.

En décembre 2013, dans sa lutte continue contre ces trois maladies, le Canada a annoncé une contribution de 650 millions de dollars au Fonds mondial pour la période de 2014 à 2016, amenant la contribution totale du Canada à ce fonds à plus de 2,1 milliards de dollars depuis 2002. Cette dernière contribution assure le maintien des progrès substantiels déjà accomplis grâce au Fonds mondial et l'élargissement des services de prévention, de soins et de traitement aux personnes les plus vulnérables au sida, au paludisme et à la tuberculose.

VOICI CERTAINS DES RÉSULTATS CLÉS OBTENUS EN DATE DE JUIN 2014⁸ :

VIH/sida

6 millions de personnes

reçoivent en ce moment des traitements antirétroviraux contre le sida essentiels à leur survie



2,5 millions de femmes enceintes

atteintes du VIH ont reçu des traitements pour prévenir la transmission du virus à leurs enfants

7,1 millions d'orphelins

et d'enfants vulnérables ont reçu des soins primaires et des services de soutien

360 millions de séances de dépistage du VIH

et de counselling ont été offertes

Tuberculose

11,9 millions de cas de tuberculose ont été dépistés et traités



140 000 personnes

ont reçu un traitement contre la tuberculose multirésistante (à la mi-2014)

Paludisme

410 millions de moustiquaires de lit imprégnées d'insecticide

ont été distribuées à des familles afin de prévenir le paludisme



430 millions de cas de paludisme

ont été traités (à la mi-2014)

8. Ces résultats cumulatifs tiennent compte des données les plus récentes disponibles; ils sont extraits du rapport semestriel sur le Fonds mondial publié en juin 2014.

LA POLIOMYÉLITE : LA LUTTE SE POURSUIT

La poliomyélite est une maladie infectieuse invalidante et potentiellement mortelle touchant principalement les enfants âgés de moins de cinq ans. Bien qu'il n'y ait aucun traitement contre la polio, on peut facilement prévenir la maladie au moyen de vaccins sécuritaires et efficaces pouvant protéger un enfant durant toute sa vie. Le meilleur moyen d'éradiquer cette maladie à l'échelle mondiale est d'immuniser chaque enfant jusqu'à ce que la transmission cesse.

Depuis 1988, le nombre de cas de polio a diminué de plus de 99 %, passant d'environ 350 000 cas dans plus de 125 pays où la maladie est endémique à 406 cas signalés en 2013. Aujourd'hui, la polio est endémique dans seulement trois pays, soit l'Afghanistan, le Pakistan et le Nigéria, ce qui représente la plus petite superficie mondiale touchée par la maladie dans toute l'histoire.

Le Canada demeure un chef de file à l'échelle de la planète dans l'élan mondial pour éradiquer la poliomyélite, et continue à sauver des vies au moyen de l'immunisation. Grâce au partenariat du Canada avec l'Organisation mondiale de la Santé, d'autres donateurs et le gouvernement du Nigéria, environ 4,8 millions d'enfants ont été vaccinés contre la polio au Nigéria, ce qui a fait passer le nombre de cas signalés de 103 en 2012-2013 à 37 en 2013-2014.

En avril 2013, les dirigeants mondiaux se sont réunis à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) à l'occasion du Sommet mondial sur les vaccins, et ont affirmé leur intention d'éradiquer la poliomyélite d'ici 2018. Lors du Sommet, le Canada a annoncé qu'il verserait 250 millions de dollars, de 2013 à 2018, pour aider l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, un partenariat public-privé qui met en œuvre des stratégies et des programmes mis en œuvre pour enrayer cette maladie et renforcer les systèmes de santé.



PRIORITÉS THÉMATIQUES DU CANADA POUR L'AIDE INTERNATIONALE

FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE – 762,16 millions de dollars*



Alors que 2,4 milliards de personnes dans le monde vivent avec moins de 2 \$ par jour, les faits montrent que la

croissance économique est essentielle afin de réduire la pauvreté. En fait, le succès de plusieurs pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont démontré que la croissance économique était le meilleur moyen d'aider les gens à se sortir de la pauvreté une fois pour toutes.

Le Canada appuie ses partenaires des pays en développement en créant des conditions favorables à une croissance forte et durable menée par le secteur privé. Le secteur privé est un moteur de croissance économique durable et est essentiel pour obtenir des résultats de développement significatifs qui permettent aux gens de se sortir de la pauvreté. Il crée des emplois, génère des revenus gouvernementaux pour financer des services publics essentiels et produit les biens et les services nécessaires pour améliorer la qualité de vie des gens. Grâce à nos efforts, le gouvernement du Canada aide des pays à passer de partenaires du développement à partenaires commerciaux autonomes et prospères en mesure de subvenir aux besoins de leurs citoyens.

Par exemple, le Canada aide les pays aux ressources abondantes à mettre en valeur de façon durable leur secteur de l'extraction, en mettant l'accent sur l'amélioration des moyens de gestion des ressources, en soutenant le développement économique local et la diversification, et en rendant les collectivités capables de tirer les retombées maximales des projets d'extraction. Dans cette optique, le Canada œuvre également à l'amélioration des normes et des lignes directrices internationales ainsi qu'à la promotion des pratiques exemplaires et à l'amélioration du rendement de tous les intervenants du secteur de l'extraction.

Afin d'appuyer une croissance économique durable, le Canada met l'accent sur l'établissement d'assises économiques, la croissance des entreprises et les investissements dans le capital humain. Des efforts dans ces trois domaines prioritaires permettront d'instaurer des conditions propices à la

croissance et de faire en sorte que les femmes et les hommes vivant dans la pauvreté aient accès à de nouvelles possibilités. Les sections qui suivent mettent en lumière le travail effectué par le Canada pour favoriser une croissance économique durable en 2013-2014.

ÉTABLIR DES ASSISES ÉCONOMIQUES

Le Canada cherche à renforcer les capacités des pays et des régions dans le domaine de la gestion financière et économique, à améliorer leur climat d'investissement et leur pouvoir commercial, et à renforcer leurs capacités en matière de gestion durable des ressources naturelles. Les ressources naturelles, et particulièrement les produits de l'extraction, représentent un des secteurs économiques connaissant la croissance la plus rapide dans de nombreux pays en développement. En 2013-2014, le soutien du Canada en faveur d'une gestion plus responsable des ressources naturelles a permis de réaliser des progrès importants à cet égard.

Le rapport de 2013-2014 est le premier produit depuis la mise sur pied de l'Institut canadien international pour les industries extractives et le développement (ICIED), lequel est dirigé par l'Université de la Colombie-Britannique, en collaboration avec l'Université Simon Fraser et l'École Polytechnique de Montréal. Au cours de cet exercice, l'ICIED a contribué à favoriser une croissance économique durable, priorité du Canada pour l'aide internationale, en offrant des ateliers sur l'exploitation minière artisanale et la diversification économique en Équateur, et en tenant des discussions au sujet du cadre stratégique sur l'exploitation minière avec des représentants gouvernementaux et des intervenants du Pérou, de la Tanzanie, de la Mongolie, de la Colombie, de l'Équateur et du Burkina Faso.

En Tanzanie, les fonds consentis par le Canada permettent de renforcer la capacité de surveillance et de vérification de l'Agence tanzanienne de vérification chargée du secteur minier, aidant cette dernière à percevoir 43 millions de dollars en redevances provenant d'activités minières menées entre les mois de mai et de novembre 2013. En optimisant la perception des recettes provenant du secteur de l'extraction, le gouvernement est mieux en mesure de réduire la pauvreté et d'améliorer les services qu'il offre à ses citoyens.

Au Pérou, le soutien du MAECD a contribué à créer plus de 20 « espaces de dialogue » où se réunissent divers groupes d'intervenants pour discuter et trouver une résolution pacifique aux conflits liés aux ressources naturelles. Ces espaces ont également permis de former environ 14 500 personnes, en majorité des fonctionnaires, sur les signes précurseurs de conflits, la résolution des conflits et la médiation, la loi relative à la consultation préalable des peuples indigènes et la réduction

* Il s'agit de données provisoires. Les montants définitifs seront publiés dans le Rapport statistique sur l'aide internationale d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du MAECD.

de la violence dans les conflits sociaux. Toujours au Pérou, le Canada a annoncé, le 22 mai 2013, une contribution de 37 millions de dollars en faveur de trois projets de gestion des ressources naturelles ayant pour but d'améliorer la gestion environnementale des activités des secteurs minier et de l'énergie, de promouvoir la compétitivité et la diversification économiques dans les régions péruviennes qui dépendent du secteur de l'extraction et de renforcer la gestion des ressources naturelles dans les principales régions du Pérou.

En Haïti, le MAECD a collaboré avec le Bureau de promotion du commerce Canada pour développer et promouvoir la production artisanale haïtienne afin d'augmenter les exportations dans les secteurs de la décoration intérieure et des cadeaux. En 2013, plus de 1 400 personnes ont pu tirer parti de ce projet, lequel a établi des liens entre des acheteurs internationaux et des détaillants de premier plan, comme la Compagnie de la Baie d'Hudson. Par conséquent, des artisans des quatre collectivités ciblées en Haïti signalent une hausse de plus de 26 % de leurs revenus depuis le lancement du projet en 2011.

FAVORISER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

Le secteur privé est l'élément moteur d'une croissance économique durable. Toutefois, dans les pays en développement, de nombreuses personnes, surtout les femmes, se heurtent à des obstacles au moment d'établir et de développer leur entreprise et de contribuer pleinement à l'économie. Les facteurs tels que la viabilité, la productivité et la compétitivité des entreprises sont au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté, car ils stimulent la croissance économique.

En 2013-2014, le Canada a réalisé des progrès dans la promotion de la viabilité et de la compétitivité des entreprises, en particulier des microentreprises, des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que des entreprises dirigées par des femmes. Le Canada a également contribué à améliorer l'accès aux ressources financières et en capital. Par exemple, en Ukraine, le MAECD appuie l'amélioration de la compétitivité de l'industrie laitière. Le projet a pour but d'aider 3 300 petits et moyens producteurs laitiers à améliorer leur production de lait. De plus, dans chaque région, des usines de transformation de produits laitiers participent au projet dans le but de commercialiser leur lait et d'améliorer leurs normes de contrôle de la qualité. En 2013, les revenus des producteurs laitiers ont augmenté de 65 %, et la production de lait par vache a augmenté de 35 %. Depuis le lancement du projet, 16 nouvelles coopératives ont été créées.

Pour des millions de gens, les entreprises en démarrage ont servi de tremplin pour se sortir de la pauvreté. Depuis 2009, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) finance le Global Entrepreneurship Monitor, lequel aide les gouvernements à mieux comprendre les besoins des entreprises afin de créer un environnement favorable au développement du secteur privé. Cette année, la portée des travaux s'est élargie, et l'Institut de recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières vise maintenant les pays de l'Afrique francophone, mettant ainsi en contact les chercheurs du Canada et de l'Afrique qui étudient la dynamique entrepreneuriale de quatre pays.

Aux Philippines, le soutien du Canada pour améliorer le climat d'investissement a permis de simplifier le processus d'enregistrement des entreprises dans sept villes cibles. Les économies ainsi réalisées par



le secteur privé s'élèvent à 14,2 millions de dollars en 2013. Le soutien du Canada a aussi permis d'augmenter le nombre de partenariats public-privé dans le domaine de l'infrastructure.

Le gouvernement du Canada encourage les partenariats multipartites entre le secteur privé canadien, les gouvernements des pays en développement et la société civile qui font avancer les priorités du Canada en matière d'aide internationale. Cette approche permet de soutenir les innovations qui génèrent des solutions révolutionnaires aux défis liés au développement international. À ce titre, le partenariat établi entre Développement international Desjardins (DID), la branche internationale du Groupe Desjardins, et le gouvernement du Canada constitue un bon exemple. Développement international Desjardins est un partenaire clé du gouvernement fédéral depuis 1970; il se spécialise dans le soutien technique et l'investissement dans le secteur financier des pays émergents et en développement. En 2013-2014, le partenariat du Canada avec DID, géré par le MAECD, a permis d'opérationnaliser quatre centres financiers aux entrepreneurs en Zambie, en Tanzanie, en Ouganda et au Panama. Ces centres servent plus de 28 000 clients (dont 38 % sont des femmes) et comptent des actifs de près de 51 millions de dollars, soit 42 millions de dollars en prêts et 9 millions de dollars en économies. Les quatre centres fournissent des services aux entreprises de 28 localités et ont généré 500 emplois.

En 2013-2014, un autre partenaire clé du Canada, Mennonite Economic Development Associates of Canada (MEDA), a fourni une expertise technique dans les domaines suivants : microfinancement, production et commercialisation, création de fonds d'investissement et développement économique communautaire. En mars 2014, MEDA a coordonné 33 stages dans sept pays par l'entremise du Programme de stages internationaux pour les jeunes du Canada. Les stagiaires ont travaillé à des projets de développement du secteur privé axés sur l'optimisation des résultats des efforts de développement de la chaîne de valeur. En collaborant avec MEDA et le secteur privé, par l'entremise du projet d'investissement d'impact dans les marchés frontières lancé en 2013, le Canada contribue aussi à faire reculer la pauvreté par son soutien au développement des PME, lesquelles jouent un rôle crucial dans la création d'emplois et de richesse dans les pays en développement.

Par le truchement du Programme de coopération pour l'investissement (PCI), géré par le MAECD, le Canada offre du soutien aux entreprises canadiennes qui font des investissements durables dans les pays en développement. En 2013-2014, le PCI a aidé 32 entreprises canadiennes à faire des affaires dans 16 pays en développement. Par exemple, le PCI

a contribué au financement d'un programme de transition dans la collectivité après la fermeture d'une mine en Mongolie. Ce projet a entraîné la création d'un plan de transition économique, de même que l'offre de formation auprès des mineurs artisanaux locaux et des surveillants des ressources naturelles établis dans la collectivité. Il a également conduit au renforcement de la capacité des collectivités locales de gérer leur patrimoine minier, et à la collaboration avec des programmes de premier plan en Mongolie pour optimiser la capacité des petits exploitants miniers de participer à la surveillance environnementale.

De nombreuses autres initiatives soutenues par le MAECD en 2013-2014 ont permis de promouvoir le développement des affaires et du secteur financier. Par exemple, en Colombie, deux nouveaux projets aident les petits producteurs à augmenter leur production agricole et à établir de nouvelles chaînes de valeur pour leurs produits, tout en améliorant leurs connaissances dans le domaine des finances et en assurant un accès accru au financement agricole et à l'assurance-récolte. Au Vietnam, le Canada a soutenu la réforme des permis d'entreprises, entraînant ainsi des économies de 15 millions de dollars américains par année en matière de conformité dans les domaines ciblés.

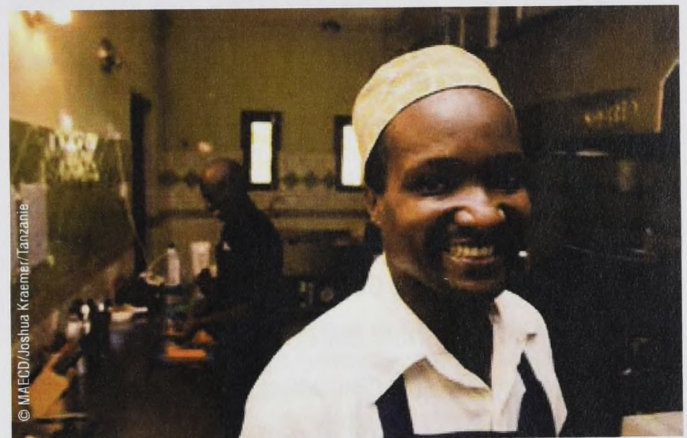
GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES



© MAECD/D. Bourque/RDC

En raison des difficultés complexes qu'entraînent la pauvreté et des pressions exercées en vue d'exploiter la terre, il est exigeant de conjuguer croissance économique durable et gestion des ressources forestières. Depuis 2009, Ressources naturelles Canada, par la voie du Réseau des forêts modèles africaines, soutient l'amélioration de la conservation et de la gestion durable des ressources forestières en Afrique francophone, notamment dans le bassin du Congo et la région méditerranéenne (Algérie, Maroc et Tunisie). Le Réseau des forêts modèles africaines présente une approche intégrée et une gestion participative des ressources naturelles dont le Canada fait la promotion depuis maintenant plus de 20 ans. Cette initiative donne suite à l'engagement formulé par le Canada lors du Sommet de la Francophonie de 2008, à Québec, ayant pour but de prendre des mesures afin de stabiliser les marchés financiers et de soutenir la gestion durable des forêts.

INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN



© MAECD/Justina Kraemer/Tanzanie

Les pays en développement doivent créer les perspectives qui permettront aux démunis, en particulier les femmes et les jeunes, de réaliser leur plein potentiel grâce au développement de nouvelles compétences, à l'approfondissement de leurs connaissances et à la suppression des obstacles qui limitent les occasions.

En 2013-2014, avec le soutien du Canada, de grands progrès ont été réalisés afin d'améliorer l'employabilité des travailleurs. Au Bangladesh, on a fourni des allocations à 17 776 étudiants issus de milieux socioéconomiques défavorisés, dont 4 364 femmes, afin qu'ils prennent part à des programmes de formation technique et professionnelle. De plus, les employeurs locaux participent plus activement à l'établissement des compétences requises dans différents secteurs émergents.

En Colombie, 2 211 jeunes (1 263 femmes et 948 hommes) ont reçu une formation technique ou professionnelle dans 11 domaines tels que l'agroentreprise, la gestion des déchets et la commercialisation des aliments. Ces jeunes ont aussi fait approuver 39 plans d'activités.

En 2013, le MAECD a soutenu une nouvelle initiative ayant pour but de combattre le chômage chez les jeunes en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda. Cette contribution auprès de l'organisation canadienne Digital Opportunity Trust, de concert avec celles d'autres donateurs, augmentera les revenus des jeunes hommes et femmes dans certains domaines ciblés en améliorant leur employabilité et en leur fournissant les compétences dont ils ont besoin pour diriger de petites entreprises.

Également en 2013, le CRDI a établi un partenariat avec le ministère du Développement international du Royaume-Uni et la Fondation William et Flora Hewlett afin de lancer le programme de recherche quinquennal Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes. Cette initiative veut mieux documenter la participation au marché du travail et l'entrepreneuriat des femmes, l'économie des soins et les répercussions de l'égalité des sexes sur la croissance dans les pays à faible revenu.

ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE – 727,80 millions de dollars*



La faim et la malnutrition figurent toujours au nombre des problèmes les plus importants en matière de développement. Dans le monde, environ 842 millions de personnes souffrent de faim chronique, et 45 % des cas de mort infantile sont attribuables à la dénutrition. Le manque d'accès à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs menace la santé et limite la capacité de travailler et d'apprendre de tous ces hommes, ces femmes et ces enfants qui ont faim.

Le Canada reconnaît l'importance d'investir dans la sécurité alimentaire, puisqu'il s'agit d'un des piliers sur lesquels reposent les sociétés pacifiques et prospères. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada a fait de la sécurité alimentaire une priorité en matière d'aide au développement, dans l'objectif d'éradiquer la faim et d'améliorer la nutrition des personnes les plus vulnérables des pays en développement.

L'aide au développement du Canada en matière de sécurité alimentaire cherche surtout à assurer la disponibilité des aliments sains, à accroître la stabilité de l'approvisionnement alimentaire, à renforcer la gestion durable de la chaîne de valeur des aliments et à soutenir l'amélioration de la gouvernance du système alimentaire mondial, de manière à en augmenter la coordination et la responsabilisation.

Pour atteindre ses objectifs à court et à long terme en matière de sécurité alimentaire, le Canada se concentre sur trois priorités : le développement agricole durable, l'aide alimentaire et la nutrition, et la recherche et le développement. Les sections qui suivent témoignent des efforts réalisés par le Canada en 2013-2014 afin d'assurer la sécurité alimentaire.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE



Le Canada contribue à répondre aux besoins des populations vulnérables en matière de sécurité alimentaire. Pour ce faire, il aide les petits exploitants agricoles à augmenter leur production et les gouvernements partenaires à renforcer leurs politiques, à responsabiliser leurs institutions et à promouvoir l'accès aux aliments nutritifs. Le Canada travaille aussi à accroître la résilience des petits exploitants aux conditions climatiques extrêmes et les encourage à recourir davantage à la technologie et aux techniques modernes.

En 2013-2014, grâce au soutien du MAECD, 6 000 petits exploitants agricoles du Honduras, un pays où certaines régions sont sujettes aux sécheresses, ont reçu une formation sur les pratiques agricoles durables et les technologies pour assurer la reprise et l'amélioration des systèmes de production agricole locaux (y compris les conditions d'entreposage des aliments et les techniques post-récolte). À ce jour, les petits exploitants agricoles de ce pays appliquent au moins trois de ces pratiques exemplaires sur leurs terres.

Par l'entremise du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, le Canada a contribué à promouvoir l'agriculture adaptée au climat au Bangladesh en présentant aux fermiers de nouvelles technologies de production et pratiques agronomiques adaptées au climat. Ces mesures ont également permis de réduire les pressions exercées sur l'environnement. En 2013-2014, le programme a permis de sensibiliser plus de 310 000 fermiers, pour un total de 439 085 depuis 2010.

En 2013, grâce au soutien institutionnel à long terme du Canada et d'autres donateurs, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a aidé plus de 4,46 millions de personnes à recevoir de la formation sur les pratiques et les technologies de culture agricole et a permis à 5,48 millions de personnes d'accéder plus facilement à des services financiers en milieu rural. Le Canada est également un donateur fondateur du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (PAAP) du FIDA, la plus grande initiative d'adaptation au climat du monde destinée aux petits exploitants agricoles. Le PAAP aide plus de trois millions de petits exploitants défavorisés et leur famille à obtenir en temps opportun des prévisions météorologiques, des prévisions agrométéorologiques, des prévisions saisonnières et des renseignements sur les alertes précoces.

* Il s'agit de données provisoires. Les montants définitifs seront publiés dans le Rapport statistique sur l'aide internationale d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du MAECD.

AIDE ALIMENTAIRE ET NUTRITION



Le Canada travaille à améliorer l'accès à des quantités suffisantes d'aliments nutritifs et à augmenter la qualité et l'efficacité de l'aide alimentaire et des programmes de nutrition en apportant une aide alimentaire d'urgence et en soutenant l'établissement de filets de protection sociale pour répondre aux besoins alimentaires des populations vulnérables.

Depuis des décennies, le Canada cherche à améliorer les conditions de nutrition dans les pays en développement, amenant ainsi la communauté internationale à se concentrer davantage sur les interventions de nutrition qui permettent de réduire la mortalité infantile et d'améliorer la nutrition des femmes et des enfants. L'approche du Canada à l'égard de la nutrition est axée sur un accès accru à des aliments sains et nutritifs et un investissement dans les interventions directes liées à la nutrition qui obtiennent des résultats tangibles, comme la fourniture de vitamines et de minéraux. Grâce à ses efforts dynamiques et efficaces pour améliorer la nutrition, le Canada est reconnu comme le principal donateur pour ce qui est des interventions liées à la nutrition dans un rapport publié en 2013 par Development Initiatives, une organisation établie au Royaume-Uni.

Le gouvernement du Canada est aussi partie à la nouvelle Convention relative à l'assistance alimentaire, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Les objectifs de la Convention relative à l'assistance alimentaire sont les suivants : sauver des vies, faire reculer la faim, accroître la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition des plus vulnérables. Le Canada s'est engagé à consacrer au moins 250 millions de dollars par année afin de répondre aux besoins de ceux qui ont faim, où qu'ils se trouvent dans le monde. En 2013, le Canada a pleinement respecté cet engagement, car il a pour principe de verser les sommes qu'il promet. En outre, depuis 2006, le Canada est allé au-delà de l'engagement pris dans le cadre de la Convention relative à l'aide alimentaire, remplacée en 2013 par la Convention relative à l'assistance alimentaire.

Grâce au soutien institutionnel à long terme du Canada, la Banque canadienne de grains a lancé des programmes dont bénéficient environ 1,3 million de personnes dans 42 pays. Par l'entremise de ce même soutien institutionnel et du financement de nombreux projets, le Canada a permis au Programme alimentaire mondiale (PAM) des Nations Unies de distribuer 3,1 millions de tonnes métriques d'aliments et 506 millions de dollars américains en espèces et en coupons alimentaires à plus de 80,9 millions de personnes dans 75 pays⁹. La très vaste majorité des bénéficiaires du PAM, soit 67,9 millions de personnes, étaient des femmes et des enfants. Le Canada est le troisième bailleur de fonds en importance du PAM.

Le soutien du Canada à l'Initiative pour les micronutriments (IM) permet de fournir des vitamines et des nutriments essentiels aux enfants et aux femmes enceintes¹⁰. Par exemple, en 2013, les programmes de l'IM ont fourni du zinc et des solutions de réhydratation orale à 8,2 millions d'enfants atteints de diarrhée, deux comprimés de vitamine A à 149 millions d'enfants, du sel iodé à quelque 386 millions de personnes, ainsi que des suppléments de fer et d'acide folique à 1,8 million de femmes enceintes. Ces interventions contribuent à prévenir les maladies et à améliorer les chances de survie et le développement des enfants.

En 2013-2014, le Canada a continué à remplir les engagements formulés lors du G8 de 2012 par le premier ministre, dans le cadre de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le gouvernement du Canada a versé 87 millions de dollars pour soutenir les programmes d'agriculture au Ghana, en Éthiopie et au Sénégal, ainsi que pour aider les petits exploitants agricoles à augmenter leur productivité et à profiter d'un meilleur accès aux marchés.

Également en 2013-2014, le MAECD a appuyé le Programme de protection de la production agricole en Éthiopie, lequel a permis d'aider six millions de personnes touchées par l'insécurité alimentaire chronique dans huit régions du territoire éthiopien. Le programme prévoit des transferts en temps opportun de nourriture ou d'argent aux bénéficiaires pendant certaines périodes de l'année où les denrées alimentaires sont rares. Les bénéficiaires reçoivent la nourriture ou l'argent en échange de leur travail sur de petits projets communautaires de travaux publics qui contribuent au bien-être de la collectivité concernée. Ainsi, l'investissement du MAECD a permis de fournir 33 545 tonnes métriques de nourriture aux ménages touchés par l'insécurité alimentaire chronique et de construire ou de remettre en état 10 515 kilomètres de routes rurales.

9. Les données proviennent du Rapport annuel sur les résultats de 2013 du PAM, lequel couvre l'année civile 2013, et y sont présentées en dollars américains.

10. Pour plus de renseignements sur le soutien du Canada envers l'IM, consultez la page 6 du présent rapport.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



Le Canada aide les agriculteurs pauvres des pays partenaires à bénéficier d'un meilleur accès aux nouvelles techniques et aux conseils spécialisés dont ils ont besoin pour que leurs activités agricoles suivent le rythme de la demande alimentaire qui croît sans arrêt.

Grâce au soutien du MAECD, l'Alliance panafricaine pour la recherche sur le haricot (PABRA) a surpassé son objectif de 2013-2014, à savoir que dix millions de ménages (dont au moins la moitié dirigés par une femme) utilisent dorénavant des variétés de haricots commercialisables, de nouvelles techniques de gestion des cultures ainsi que des produits à base de haricot riches en micronutriments. En 2013-2014, la PABRA a sensibilisé au total 13 045 820 ménages, dont 56 % sont dirigés par une femme. Par ses efforts axés sur la recherche stratégique, la PABRA cherche à améliorer la production de haricots en vue d'accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales (en particulier des femmes et des enfants). Grâce à ses réseaux régionaux, elle a participé à la distribution de 178 variétés améliorées de haricots qui résistent aux contraintes environnementales comme les sécheresses, les maladies et les parasites; comportent davantage de fer et de zinc; et correspondent à la demande dans les marchés de plus de 20 pays. Ce projet contribue directement à l'un des quatre volets du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), lequel englobe la recherche agricole de même que la diffusion et l'adoption de la technologie.

Lancé en 2009 avec le soutien du MAECD et du CRDI, le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale (FCRSAI) jumelle l'expertise du Canada et des pays en développement pour promouvoir l'innovation en agriculture, en particulier celle qui profite aux femmes et aux petits exploitants agricoles. Depuis son lancement, le FCRSAI a soutenu 21 projets qui ont permis à plus de 75 000 fermiers de s'attaquer aux difficultés telles que la revitalisation des cultures, dont les légumes indigènes et les petits mils, le développement de vaccins contre les maladies du bétail et l'utilisation de la nanotechnologie pour réduire les pertes au moment d'entreposer et d'expédier les fruits. À la suite de la réussite de la première phase, le Canada a annoncé en avril 2013 qu'il consacrerait 62,5 millions de dollars à la deuxième phase du FCRSAI et a lancé deux appels de propositions en recherche.

Le programme Cultiver l'avenir de l'Afrique, un partenariat de recherche de quatre ans d'une valeur de 15 millions de dollars entre le CRDI et l'Australian Centre for International Agricultural Research, a été lancé officiellement en juillet 2013, au Ghana. Ce programme se concentre sur la faim en Afrique et a pour but d'améliorer la sécurité alimentaire à long terme de dix pays de l'est et du sud de l'Afrique, en soutenant l'innovation des petits exploitants, dont la plupart sont des femmes.

L'INNOVATION POUR ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LE SOUTIEN DU CANADA À AGRÉSULTATS

En 2013-2014, le ministère des Finances du Canada a versé les premiers 10 millions de dollars d'un engagement total de 40 millions de dollars envers AgRésultats, par l'entremise du Groupe de la Banque mondiale. AgRésultats est une initiative innovatrice et fondée sur les résultats qui cherche à assurer le bien-être et la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles des pays en développement. Plus précisément, AgRésultats se sert de projets pilotes qui encouragent l'adoption ou l'élaboration de solutions axées sur la demande afin de surmonter d'importantes difficultés relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Au moyen d'un système de financement axé sur les résultats, AgRésultats tire parti de l'investissement et de l'innovation du secteur privé pour assurer la sécurité alimentaire et stimuler la croissance économique durable. Le Groupe de la Banque mondiale gère le fonds d'intermédiation financière où les donateurs déposent les fonds destinés à cette initiative.

La structure financière et administrative d'AgRésultats est maintenant pleinement fonctionnelle, et d'importants progrès ont été réalisés dans la mise en place des projets pilotes initiaux pour améliorer la gestion des récoltes et enrichir la valeur nutritive des aliments de base en Afrique subsaharienne. Ces mesures comprennent aussi de nombreuses activités au sein des pays pour lesquelles les intervenants ont montré un grand intérêt, ce qui a assuré une bonne participation aux projets pilotes. De plus, les critères d'évaluation permettant de déterminer l'efficacité d'AgRésultats au fil du temps ont été resserrés au moyen d'une analyse continue. En plus des activités liées aux projets existants, les partenaires d'AgRésultats ont également travaillé à l'élaboration de nouveaux projets pilotes axés sur les solutions novatrices permettant de relever les défis associés à l'agriculture mondiale et à la sécurité alimentaire, tout en tenant compte des quatre champs d'action d'AgRésultats : améliorer le rendement des cultures, réduire les pertes post-récolte, améliorer la gestion du bétail et améliorer la nutrition.

VOIR AU-DELÀ DES RÉSULTATS : DES VACCINS CONTRE LES MALADIES DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le bétail contribue au bien-être des collectivités rurales d'Afrique. Le bétail fournit non seulement de la nourriture, mais aussi de quoi se vêtir, se construire un logis et fertiliser la terre. Il fournit la force nécessaire pour effectuer des travaux pénibles et témoigne du rang social et de la richesse de son propriétaire. Dans le cadre du rôle important qu'elles jouent dans la gestion de la sécurité alimentaire du foyer en Afrique, les femmes sont souvent les gardiennes du bétail, en particulier des moutons et des chèvres. Ce sont les femmes qui nourrissent et prennent soin des petits ruminants, elles ont le dernier mot quand vient le temps de vendre ou de manger les animaux et les produits du bétail, ainsi que sur la façon d'utiliser les revenus générés des ventes. Un des grands problèmes auxquels font face les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, est l'incapacité de protéger efficacement leurs animaux des maladies.

À elles seules, les maladies animales infectieuses sont la première cause de pertes de bétail dans le monde. En Afrique subsaharienne, la production animale est essentielle à la subsistance de millions de petits exploitants agricoles et compte pour 25 % du revenu national dans certains pays. Des vaccins existent contre bon nombre de ces maladies, mais ils coûtent cher, sont difficiles à faire livrer et doivent être réfrigérés. On n'y a donc pas souvent recours, encore moins dans les régions rurales isolées.

Le docteur Lorne Babiuk et son équipe de chercheurs canadiens et sud-africains, avec le soutien du MAECD et du CRDI (par l'entremise du FCRSAI), ont réalisé des percées dans la création de vaccins à dose unique abordables et ne nécessitant pas de réfrigération afin de protéger les bovins, les moutons et les chèvres contre cinq maladies animales répandues en Afrique : la dermatose nodulaire contagieuse, la variole ovine, la variole caprine, la peste des petits ruminants et la fièvre de la vallée de la rift. Un vaccin est également en cours d'élaboration pour combattre la peste porcine africaine. Comme l'indique le docteur Babiuk, au moyen « de ciseaux sophistiqués et de supercolle », l'équipe de recherche est parvenue à isoler certains gènes et à en insérer de nouveaux dans un échantillon de dermatose nodulaire contagieuse, de manière à produire un vaccin animal qui protège les sujets de nombreuses maladies.

Cette avancée dans le domaine de la fabrication de vaccins promet de réduire les pertes de bétail, ce qui contribuera à améliorer la disponibilité des aliments et les revenus des petits éleveurs, en particulier des femmes dont la subsistance dépend des petits ruminants comme les moutons et les chèvres. À ce jour, le vaccin s'est montré efficace contre la dermatose nodulaire contagieuse, la variole ovine et la variole caprine, et la création d'un vaccin contre la peste porcine africaine progresse.

Grâce à la collaboration de plusieurs ministères d'Afrique du Sud, des formations, des brochures et des feuillets d'information sur les principales maladies animales ont été préparés, et les collectivités rurales, y compris les femmes qui s'y trouvent, ont été sensibilisées à l'apport des vaccins dans la préservation du bétail. De plus, une stratégie axée sur les vaccins qui combattent les maladies virales en Afrique permettra de détecter, de déterminer et de surmonter les contraintes que comportent les chaînes de valeur et les systèmes de production animale à petite échelle. Ce facteur est crucial afin d'optimiser les résultats des stratégies mises de l'avant pour renforcer la vaccination dans le contexte africain.



© MAECD/Steve Simoni/Rwanda

ASSURER L'AVENIR DES ENFANTS ET DES JEUNES – 1 008,09 millions de dollars*



La génération actuelle d'enfants et de jeunes est la plus importante de l'histoire : près de la moitié de la population mondiale de 7 milliards d'habitants a moins de 25 ans. De ce nombre, plus de 90 % vivent dans des pays en développement. Lorsque les enfants et les jeunes obtiennent les soins dont ils ont besoin pour leur développement, ils ont la possibilité de devenir des femmes et des hommes actifs et productifs. Mais devant nombre d'entre eux, des obstacles se dressent.

Peu importe où ils habitent, les enfants et les jeunes ont le droit de vivre dans un milieu sécuritaire, à l'abri de la violence et de la discrimination qui touchent trop de gens dans les pays en développement. Le Canada a bien saisi ce principe de base, et il s'emploie à améliorer l'avenir des enfants et des jeunes, non seulement parce qu'il est tenu de respecter ses engagements en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, mais aussi parce que cela permet aux jeunes d'exploiter leur plein potentiel et de contribuer au développement économique et social de leur société.

Les activités du Canada soutiennent les jeunes hommes et femmes afin qu'ils deviennent des citoyens en santé, éduqués et productifs. Pour ce faire, il encourage les efforts déployés pour améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants; favoriser l'accès équitable des enfants et des jeunes, surtout des filles, à une éducation de qualité et aux possibilités d'apprentissage; et veiller au respect des droits et à la protection des enfants et des jeunes contre la violence, l'exploitation et les mauvais traitements.

Les programmes du Canada destinés aux enfants et aux jeunes comportent trois volets : augmenter le taux de survie des enfants, en veillant notamment à la bonne santé des mères; améliorer l'accès à une éducation de qualité; et assurer un avenir sûr pour les enfants et les jeunes. Les sections qui suivent témoignent des efforts réalisés par le Canada afin d'assurer l'avenir des enfants et des jeunes en 2013-2014.

AMÉLIORER LE TAUX DE SURVIE DES ENFANTS, NOTAMMENT PAR LA SANTÉ MATERNELLE



Il est essentiel d'améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants pour assurer l'avenir des enfants et des jeunes. Les taux de mortalité maternelle et de mortalité infantile ont chuté respectivement de près de 45 % et de 50 % dans le monde, mais l'amélioration de la santé des femmes et des enfants a été inégale, et c'est en Afrique que les progrès ont été les plus modestes. Encore aujourd'hui, 289 000 femmes meurent chaque année au cours de leur grossesse ou au moment de l'accouchement. Près de 6,6 millions d'enfants meurent avant leur cinquième anniversaire, et de ce nombre, 2,9 millions meurent au cours de leur premier mois de vie.

Le Canada a fait preuve de leadership à l'égard de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants dans le cadre de l'Initiative du G8 de Muskoka, de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant du Secrétaire général des Nations Unies et la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, dont le premier ministre Harper a assuré la coprésidence en compagnie du président de la Tanzanie, Jakaya Kikwete. Le Canada continue d'exercer son leadership dans ce domaine et est déterminé à faire en sorte que la survie des mères et des enfants demeure une priorité en matière de développement¹¹. Lors du sommet Sauvez chaque femme, chaque enfant : un objectif à notre portée, tenu à Toronto du 28 au 30 mai 2014, le premier ministre a annoncé que le Canada allait verser 3,5 milliards de 2015 à 2020 en vue d'améliorer la santé des mères et des enfants. Il montrait ainsi que le Canada était toujours déterminé à appuyer les efforts déployés à l'échelle mondiale pour prévenir les décès évitables parmi les mères, les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans.

* Il s'agit de données provisoires. Les montants définitifs seront publiés dans le Rapport statistique sur l'aide internationale d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du MAECD.

11. Pour plus de renseignements sur l'engagement du Canada à l'égard de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, consultez les pages 5 à 7 du présent rapport.

En plus de la vaste gamme de programmes mis en œuvre pour soutenir l'amélioration de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, le Canada contribue également à d'importantes recherches en la matière. Par exemple, en 2013-2014, on a lancé le Programme d'innovation pour la santé des mères et des enfants en Afrique, par l'entremise de l'Initiative de recherche en santé mondiale, un partenariat entre le gouvernement du Canada, le MAECD, le CRDI et les Instituts de recherche en santé du Canada. Ce programme témoigne de l'engagement constant du Canada envers l'amélioration de la santé des mères et des enfants et le recul des décès évitables au moyen d'innovations pertinentes, pratiques et abordables pour l'Afrique subsaharienne, où les taux de mortalité maternelle et infantile figurent parmi les plus élevés du monde. Le programme de sept ans (2014-2020), d'une valeur de 36 millions de dollars, soutiendra les équipes de recherche à l'œuvre en Éthiopie, au Ghana, au Mali, au Malawi, au Mozambique, au Nigéria, au Sénégal, au Soudan du Sud et en Tanzanie.

AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE BASE DE QUALITÉ



L'amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité constitue une autre grande priorité du Canada en vue d'assurer l'avenir des enfants et des jeunes. Ces dix dernières années, des progrès ont été réalisés à l'échelle mondiale relativement à l'inscription à l'école primaire et à l'égalité entre les sexes dans l'éducation. Cependant, dans plusieurs régions du monde, l'éducation de base n'est même pas une option. En effet, 57 millions d'enfants, dont 53 % de filles, n'ont pas accès à l'école ou à d'autres possibilités d'apprentissage qui pourraient leur donner l'espoir d'un avenir meilleur.

Le Canada continue à soutenir la promotion d'une éducation de base universelle, ce qui correspond à ses engagements au titre des objectifs du programme d'Éducation pour tous et des Objectifs du Millénaire pour le développement n° 2 (assurer l'éducation primaire pour tous) et n° 3 (promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes). Le gouvernement du Canada s'emploie à améliorer la qualité de l'éducation et de l'apprentissage, notamment en se concentrant sur la formation aux enseignants, la pertinence des programmes d'études et du matériel didactique destiné aux enseignants et aux élèves, et en portant une attention particulière à l'égalité entre les sexes. Les activités en la matière ont pour but d'améliorer l'accès aux possibilités d'apprentissage

significatives pour les jeunes hommes et les jeunes femmes, tant à l'école qu'à l'extérieur du cadre scolaire.

Par exemple, au Kenya, le Canada collabore avec l'UNICEF et le gouvernement national pour faire en sorte qu'un plus grand nombre d'enfants du nord du pays, surtout de filles, reçoivent une éducation de base de qualité dans un environnement sécuritaire et stimulant. Il s'agit donc aussi d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la direction scolaire, de promouvoir la participation des filles et des garçons à la prise de décisions et de s'assurer que l'école demeure un environnement inclusif et non violent. Ce projet a conduit à la formation de 8 000 enseignants sur les pratiques exemplaires à observer dans un milieu scolaire adapté aux enfants. De plus, 120 facilitateurs pour un milieu scolaire adapté aux enfants ont été formés afin d'encadrer du personnel dans 200 écoles.

En Éthiopie, le MAECD soutient le Christian Children's Fund of Canada afin d'augmenter le niveau d'éducation des filles et des garçons de trois districts, en améliorant l'accès à une éducation à la petite enfance et à une éducation primaire de qualité. À la suite du projet, le taux d'inscription dans les centres de la petite enfance est passé de 8,5 % en 2012 à 29 % en 2013, et le nombre de filles et de garçons en première année du primaire est passé de 7,7 % en 2012 à 19,4 % en 2013. De plus, 53 facilitateurs ont été formés en soins et en éducation à la petite enfance, et 8 800 parents, chefs de village et enseignants ont été mobilisés lors de conversations communautaires sur la promotion de l'accès à une éducation de qualité.

De plus, le Canada joue un rôle de premier plan dans la promotion de l'éducation à l'échelle mondiale par l'entremise de solides partenariats, notamment grâce à son soutien institutionnel auprès du Partenariat mondial pour l'éducation (PME). Le PME est le seul partenariat multilatéral entièrement dédié à ce que tous les enfants profitent d'une éducation de qualité. À ce titre, les résultats publiés récemment montrent bien son efficacité. Par exemple, depuis 2003, les partenaires du PME ont permis à près de 22 millions d'enfants de fréquenter l'école pour la première fois, dont 10 millions de filles. Le PME a non seulement pour but d'assurer l'accès à l'éducation, mais aussi de faire en sorte que les écoliers terminent leurs études et acquièrent des connaissances. Le taux d'achèvement de l'école primaire dans les pays visés par le PME est passé de 61 % en 2002 à 75 % en 2011. Par ailleurs, dans ces mêmes pays, le taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans est passé de 77 % en 2000-2003 à 81 % en 2007-2010; c'est dans les pays touchés par un conflit que le taux a augmenté le plus rapidement, passant de 56 % à 69 %.

En 2013, grâce à son soutien institutionnel à long terme à l'UNICEF, le Canada a aussi contribué à faire augmenter le nombre d'inscriptions dans les écoles des pays confrontés à une situation humanitaire, soit plus de 550 000 enfants en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban, en Syrie et en Turquie; 124 000 enfants aux Philippines et 113 000 enfants au Mali.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES ET LEUR PROCURER UN AVENIR SÛR



© MAECD/Bruce Paton/Mozambique

L'aide au développement a permis d'améliorer la vie de nombreux enfants dans le monde grâce à des programmes visant la santé, l'éducation, la nutrition, l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, et les revenus des ménages. Cependant, certains enfants demeurent marginalisés et ne profitent pas de ces programmes, notamment les enfants travailleurs, les enfants touchés par un conflit armé ou une catastrophe naturelle, et les enfants victimes d'exploitation sexuelle ou de trafic humain. Selon les estimations, de 500 millions à 1,5 milliard d'enfants, surtout des filles, sont toujours victimes de violence, d'exploitation et de mauvais traitements chaque année. À l'heure actuelle dans le monde, on compte plus de 700 millions de femmes qui se sont mariées alors qu'elles étaient encore enfants. De plus, 168 millions d'enfants sont contraints de travailler.

Le Canada est un chef de file mondial dans le domaine des droits des enfants. Le gouvernement a participé à la rédaction de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), et a tenu la première conférence internationale sur les enfants victimes de la guerre, en 2000. Le Canada a également eu une grande influence sur la formulation des instruments internationaux axés sur les enfants, y compris le protocole facultatif de la CDE sur les enfants victimes de conflits armés. Au cours des dernières années, le Canada a acquis une expertise de pointe dans plusieurs domaines de la protection de l'enfance et de la promotion de la participation des enfants aux décisions qui ont des répercussions sur leur vie.

Le Canada travaille dans les pays en développement afin de renforcer les systèmes nationaux qui soutiennent les droits des enfants et des jeunes, surtout des filles, et leur protection contre la violence, l'exploitation et les mauvais traitements. Des travaux sont en cours afin de s'assurer que les écoles sont sécuritaires et constituent un environnement d'apprentissage adapté aux enfants qui leur fournit des occasions d'exploiter leur plein

LE CANADA DIRIGE LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES NATIONS UNIES POUR METTRE UN TERME AU MARIAGE D'ENFANTS, AU MARIAGE PRÉCOCE ET AU MARIAGE FORCÉ

Le Canada a contribué activement à attirer l'attention du monde entier sur la pratique du mariage d'enfants, du mariage précoce et du mariage forcé et à encourager la prise de mesures pour y remédier. À l'automne 2013, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a piloté conjointement avec la Zambie la première résolution portant expressément sur le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé, et cette résolution adoptée par consensus a été cosignée par 109 pays. Le Canada a aussi coprésidé un événement de marque sur cette question au cours de l'Assemblée générale pour sensibiliser davantage les participants aux répercussions de cette pratique dans le monde.

Le Canada a intensifié l'exécution de ses programmes afin de mettre un terme au mariage d'enfants, au mariage précoce et au mariage forcé. Il a entre autres lancé des projets pour s'attaquer aux causes et aux conséquences de cette pratique en Afghanistan, en Éthiopie, au Ghana, en Somalie et au Zimbabwe. De plus, le Canada verse une contribution de 20 millions de dollars sur deux ans à l'UNICEF afin d'accélérer la tendance pour enrayer le mariage d'enfants au Bangladesh, au Burkina Faso, en Éthiopie, au Ghana, au Yémen et en Zambie.



© MAECD/États-Unis

potentiel et de se détourner du crime et de la violence. L'aide au développement du gouvernement du Canada ayant pour but de soutenir la protection de l'enfance complète nos initiatives en matière de politique étrangère axées sur l'éradication de la pratique du mariage d'enfants, du mariage précoce et du mariage forcé.

À ce titre, un des partenaires de longue date du gouvernement fédéral, Plan Canada, a réalisé des progrès dans le combat pour la protection et l'autonomisation des enfants, des familles et des collectivités dans les pays en développement. L'objectif est de leur permettre de sortir de la pauvreté et de parvenir à des solutions efficaces et durables pour améliorer leur vie. En 2013-2014, le Canada a appuyé les activités de Plan Canada dans huit projets opérationnels axés sur l'aide humanitaire et les programmes de protection de l'enfance à long terme. En Colombie, le MAECD a collaboré avec Plan Canada afin de renforcer la capacité du gouvernement et des acteurs non gouvernementaux d'assurer la protection des enfants et des jeunes vulnérables ou touchés par un conflit, ainsi que de veiller au respect de leurs droits. Près de 1 400 enfants, adolescents et parents ont reçu de la formation sur la façon de prévenir les abus et l'exploitation sexuelle commerciale, d'augmenter leur capacité de créer un environnement qui protège les filles et les garçons vulnérables, de même que les jeunes hommes et les jeunes femmes.

La protection des enfants en situation d'urgence est également demeurée une priorité pour le MAECD en 2013-2014. Par exemple, avec le soutien du Ministère, l'UNICEF s'est efforcé de renforcer la capacité de la communauté humanitaire internationale de mettre en œuvre les Normes minimales pour la protection des enfants dans l'action humanitaire. Ces efforts ont fait en sorte que les partenaires humanitaires du Canada, notamment le Mouvement international de la Croix-Rouge, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'UNICEF continuent d'améliorer la qualité, la prévisibilité et la responsabilisation des interventions de protection de l'enfance, entre autres en République centrafricaine, en Colombie, ainsi qu'aux Philippines à la suite du typhon *Haiyan*.

Aide à l'enfance Canada, Mercy Corps et Vision Mondiale Canada sont les principaux partenaires qui appuient, avec le gouvernement du Canada, l'initiative « Non à une génération perdue! », laquelle a pour but d'offrir une éducation aux enfants syriens touchés par le conflit et de leur permettre, ainsi qu'à leurs familles, de retrouver une vie normale. Le MAECD aide ces organisations à mener des activités en matière de protection et d'éducation afin de contribuer à redonner espoir aux enfants touchés par la crise. Il s'agit entre autres d'aménager et d'exploiter des espaces adaptés aux enfants, de créer et de renforcer des comités de protection des enfants, et de fournir aux ménages vulnérables de réfugiés une aide pécuniaire leur permettant d'acheter des produits de première nécessité, afin que leurs enfants puissent aller à l'école. Pour plus de renseignements sur les activités du gouvernement du Canada en Syrie, voir la section de ce rapport intitulée « Intervenir rapidement et de manière efficace en cas de crise humanitaire internationale ».



© Syria Relief & Development/Syria

En outre, le MAECD a contribué au dialogue au niveau des collectivités entre les leaders communautaires et les députés au Ghana pour éradiquer la pratique du mariage d'enfants, du mariage précoce et du mariage forcé. Des ateliers à l'intention des parlementaires et des discussions de groupe axées sur la communauté ont aidé à communiquer des messages essentiels sur les effets néfastes de ces mariages ainsi qu'à dégager des solutions pratiques et durables. Ces dialogues se sont tenus dans les 10 régions du Ghana et, en moyenne, 500 membres de chaque communauté y ont participé.

FAIRE PROGRESSER LA DÉMOCRATIE – 122,31 millions de dollars*



Au cours des dernières décennies, les progrès réalisés dans le monde en ce qui concerne la démocratie ont été inégaux. Malgré les progrès réalisés dans certains pays comme la Tunisie, il semble y avoir une tendance générale vers l'érosion de la démocratie et de la liberté dans le monde.

Pourtant, ces valeurs permettent aux citoyens d'exiger des comptes de leur gouvernement, de vivre dans la dignité et de participer aux processus décisionnels qui les concernent. La démocratie est aussi une des pierres angulaires du développement durable; elle permet une plus grande inclusion et une responsabilisation accrue des gouvernements envers leurs citoyens. La promotion du développement et du maintien de sociétés libres, pluralistes et bien dirigées par des gouvernements qui étudient les besoins de leurs citoyens et y répondent efficacement profite généralement aux intérêts du Canada sur les plans de la prospérité et de la sécurité à long terme. La démocratie, la liberté, le respect des droits de la personne et la primauté du droit constituent des valeurs canadiennes fondamentales.

Pour faire progresser la démocratie et renforcer les normes internationales en la matière à l'étranger, le Canada a recours à des mesures diplomatiques et à des programmes. La démocratie requiert la participation des gens dans la prise de décisions, l'émergence d'instances efficaces et responsables, une gouvernance fondée sur des règles et le respect des droits de la personne.

Les efforts du Canada se concentrent sur quatre domaines prioritaires essentiels à la démocratie durable : les corps législatifs, les institutions judiciaires et le respect de la primauté du droit; les élections et les processus électoraux; la société civile, les médias indépendants et les partis politiques; la promotion et la protection des droits de la personne. Les sections qui suivent témoignent des efforts réalisés par le Canada en 2013-2014 afin de faire avancer la démocratie.

CORPS LÉGISLATIFS ET PRIMAUTÉ DU DROIT

Les pouvoirs législatif et judiciaire du gouvernement jouent un rôle essentiel dans la responsabilisation et la promotion de la primauté du droit. Les corps législatifs, à titre d'organes représentatifs, sont nécessaires pour assurer la responsabilisation des instances et des parlementaires à faire office de ponts entre les citoyens et leurs gouvernements.



La primauté du droit joue un rôle de premier plan dans la protection de nombreuses institutions essentielles à la démocratie. Le Canada fait la promotion de la primauté du droit et de la réforme judiciaire en fournissant de la formation et du soutien technique aux institutions gouvernementales et non gouvernementales. Le Canada soutient également l'établissement d'un système juridique impartial, accessible et efficace qui garantit la protection des citoyens contre l'utilisation abusive de l'autorité de l'État et fournit des recours contre les actes illégaux, qu'ils soient perpétrés par l'État ou non.

Par exemple, le soutien du MAECD au Paraguay a conduit à une ouverture et à une transparence accrue de la part du gouvernement, de même qu'à l'élaboration et à l'adoption d'une loi nationale sur l'accès à l'information, en 2013. Le MAECD a aussi soutenu la sensibilisation des législateurs et du pouvoir exécutif à la transparence de leurs pratiques, et a renforcé la capacité des groupes de la société civile de surveiller les questions de transparence.

En Indonésie, le MAECD a appuyé la Commission nationale d'éradication de la corruption, organisée par le gouvernement afin de prévenir la corruption à l'échelle locale. La satisfaction du public à l'égard de l'approvisionnement, des services administratifs (p. ex. l'enregistrement des naissances) et de la délivrance des permis (p. ex. permis d'entreprise) a considérablement augmenté dans les zones ciblées.

Le Canada a également augmenté la capacité individuelle et institutionnelle de certains ministères, services, organisations et associations du secteur public et établissements de formation en Afrique et en Asie, par l'entremise d'un partenariat entre le MAECD et l'Institut d'administration publique du Canada. Grâce à tous ces résultats, on a accordé une importance accrue aux répercussions de l'égalité des sexes dans l'administration publique, à la création d'outils et à l'élaboration de processus et de politiques qui ont permis d'améliorer la capacité de 14 institutions du secteur public dans 10 pays de réaliser leurs objectifs prioritaires.

* Il s'agit de données provisoires. Les montants définitifs seront publiés dans le Rapport statistique sur l'aide internationale d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du MAECD.

ÉLECTIONS ET PROCESSUS ÉLECTORAUX

La tenue régulière d'élections inclusives, libres et justes est l'un des fondements de la démocratie. Le Canada met son expertise considérable en la matière au service de ceux qui en ont besoin, et fournit du soutien à l'égard des instances et des processus électoraux tout au long du cycle électoral. Le Canada soutient aussi la capacité des citoyens de participer aux processus électoraux et de les surveiller.

Les contributions du Canada à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2013-2014 ont permis de soutenir la démocratie en Afrique francophone au moyen d'une aide technique et organisationnelle, de même que d'une formation aux membres des organes électoraux dans des pays comme Madagascar, le Mali, la

Guinée, la République démocratique du Congo et le Cameroun, afin de renforcer leur capacité de créer des listes électorales crédibles et d'éviter les irrégularités dans le processus électoral.

Le Canada est fier du rôle qu'il joue au sein de la Francophonie, en particulier dans le contexte du dossier de modernisation de l'OIF, organisation dont il est le deuxième donateur en importance. Sa participation au sein de la Francophonie met en relief la dualité linguistique qui le caractérise et son engagement à l'égard du développement démocratique, du respect des droits de la personne, du renforcement de la primauté du droit et de la réduction de la pauvreté. L'appartenance du Canada à la Francophonie donne aux Canadiens plus d'occasions d'exercer une influence sur la scène internationale dans les domaines de la langue et de la culture, de l'économie et des nouvelles technologies, ainsi que du développement international.

En novembre 2013, le ministre du Développement international et de la Francophonie, l'honorable Christian Paradis, a assisté à la 29^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie et à la Conférence générale de l'UNESCO, où il a souligné le rôle de chef de file du Canada aux chapitres de la promotion de la croissance économique durable et de la réduction de la pauvreté, et il a fait valoir les priorités de la politique étrangère du Canada que sont le soutien de la démocratie, le respect des droits de la personne et la bonne gouvernance.

SOCIÉTÉ CIVILE, MÉDIAS INDÉPENDANTS ET PARTIS POLITIQUES

La société civile joue un rôle essentiel dans les sociétés démocratiques. Les organisations de la société civile constituent un moyen pour les citoyens, y compris les plus vulnérables et les plus marginalisés, de s'organiser afin de défendre leurs valeurs et leurs intérêts. Elles représentent un important intermédiaire et médiateur entre la population et son gouvernement, et permettent aux citoyens de demander des comptes à leurs dirigeants, leur donnant ainsi la possibilité d'intervenir dans les décisions qui les touchent. Les programmes qu'appuie le Canada contribuent au développement de la société civile au moyen de formation et de soutien technique, ainsi que de la promotion et de la protection de l'espace qui lui est accordé.

Une société forte et démocratique se distingue également par la présence de médias actifs et indépendants, lesquels peuvent faire office de catalyseur de changements démocratiques et favoriser une gouvernance ouverte et responsable. Toutefois, dans de nombreux pays, seuls les dirigeants peuvent s'exprimer, par l'entremise des médias contrôlés par l'État. Le Canada soutient l'indépendance des médias tant traditionnels que nouveaux, et s'emploie à renforcer la capacité de fournir à la population les renseignements dont elle a besoin pour participer à la prise de décisions éclairées et démocratiques.

En Sierra Leone, par exemple, le MAECD a appuyé l'important rôle de surveillance que jouent les médias indépendants en offrant de la formation aux journalistes et aux étudiants en journalisme afin qu'ils soient en mesure de couvrir efficacement les questions d'intérêt local en

PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE EN UKRAÏNE



© MAECD/Jean-Pierre Duallier/Ukraine

Le Canada a appuyé le processus électoral en Ukraine en finançant le déploiement d'une équipe de 26 observateurs électoraux canadiens à court terme (y compris trois députés) dans le cadre de la tenue de nouvelles élections parlementaires dans cinq circonscriptions le 15 décembre 2013. Le rapport de la mission d'observation électorale comprenait une évaluation de la tenue des élections dans ces circonscriptions, ainsi que des recommandations pour améliorer le processus électoral en prévision des élections présidentielles du 25 mai 2014.

De plus, le Canada a collaboré étroitement avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en vue d'une mission d'évaluation des droits de la personne en Ukraine. Le rapport de la mission décrivait les faits et circonstances liés à la situation des droits de la personne en Ukraine. Il renfermait aussi des recommandations pour aider à accroître la capacité des autorités ukrainiennes et de la communauté internationale d'améliorer la situation des droits de la personne et des droits des minorités dans ce pays.

ce qui concerne la gouvernance et les droits de la personne, y compris la promotion de l'égalité entre les sexes. Ce projet, mis en œuvre par Journalistes pour les droits humains, a contribué à lever le voile sur un cas de corruption dans le système d'éducation en Sierra Leone, et a facilité le dialogue sur les droits de la personne entre les décideurs, les membres de la société civile et les médias, dans le cadre de forums communautaires.

Les partis politiques jouent également un rôle essentiel dans la démocratie, y compris en communiquant les préoccupations des électeurs, en regroupant les intérêts électoraux et en facilitant la participation citoyenne. En 2013-2014, en Birmanie, le MAECD a renforcé les compétences pratiques de l'administration locale et des groupes de la société civile afin de favoriser leurs interactions par la facilitation, la négociation et l'établissement de partenariats, et ce, pour que les acteurs locaux soient mieux à même de préserver la paix et de faire progresser les processus démocratiques. Le Ministère a également permis aux différents intervenants en Birmanie de mieux connaître certaines questions, en l'occurrence la décentralisation, la démocratie ainsi que les relations entre civils et militaires, tout en améliorant les capacités organisationnelles des partis politiques pour qu'ils représentent plus efficacement leurs électeurs.

DROITS DE LA PERSONNE

Les droits de la personne constituent un élément intrinsèque de la démocratie, y compris la liberté d'expression, la liberté de réunion et liberté d'association. Afin d'assurer le respect des droits de la personne, ceux-ci doivent être enchâssés dans un cadre juridique en vertu duquel tous sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection de la loi. Pour arriver à promouvoir et à protéger les droits de la personne, il est nécessaire de renforcer les pratiques et les institutions non officielles servant à résoudre les différends. Le Canada fait la promotion des droits de la personne en améliorant la capacité des citoyens de revendiquer leurs droits et en renforçant les institutions et les processus liés aux droits de la personne.

Par exemple, le soutien qu'a fourni le MAECD à la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan (CIDHA), en 2013, a contribué à offrir de la formation sur les droits de la personne au gouvernement, à l'armée, à la police nationale, aux institutions judiciaires ainsi qu'à différentes écoles. Ce soutien a également permis d'appuyer la priorité accordée par la CIDHA à la promotion des droits des femmes, des enfants et d'autres groupes vulnérables.

Au Sri Lanka, le MAECD a aidé le ministère des Langues nationales et de l'Intégration sociale à élaborer sa feuille de route, laquelle était l'une des principales recommandations du rapport de 2011 de la Commission sur les leçons tirées et la réconciliation. Cette feuille de route a par ailleurs abouti à la mise en œuvre d'une politique sur les langues officielles à l'échelle du gouvernement.

PROGRAMME DU TRAVAIL : TENIR COMPTE DES ASPECTS LIÉS AU TRAVAIL DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET DES ÉCHANGES COMMERCIAUX



© MAECD/Nick Westner/Vietnam

Travail Canada, par l'entremise de son Programme du travail, négocie et administre les accords de coopération dans le domaine du travail (ACT) du Canada, lesquels sont conclus parallèlement aux accords de libre-échange. Les signataires des ACT s'engagent à protéger les droits fondamentaux des travailleurs reconnus à l'échelle internationale, et à faire appliquer le droit du travail à l'échelle nationale. Les ACT servent également à améliorer les conditions de travail et le niveau de vie dans les pays signataires. Ils garantissent par ailleurs une concurrence équitable à l'industrie canadienne à l'ère de la mondialisation. Les ACT les plus récents signés par le Canada prévoient des mécanismes permettant de recevoir des plaintes et d'enquêter sur celles-ci, et d'imposer des sanctions lorsque cela est justifié.

Outre la négociation et l'administration des ACT, le Programme du travail apporte une assistance technique aux pays en développement comme la Jordanie, le Vietnam et le Costa Rica. Par l'entremise de cette assistance technique, le Canada veut renforcer les institutions de gouvernance démocratique, promouvoir la croissance économique dans le respect des droits des travailleurs et améliorer les conditions de travail dans les pays partenaires.

En 2013-2014, le gouvernement du Canada a également offert un soutien à l'Organisation internationale du travail (OIT) pour la mise en œuvre d'un projet en Jordanie. Ce projet a permis de renforcer la capacité du ministère jordanien du Travail de promouvoir la conformité des lois nationales avec les normes internationales du travail sur la liberté d'association et le droit de négociation collective, ainsi que d'éliminer les pratiques discriminatoires liées à l'emploi et aux conditions de travail.

PROMOUVOIR LA STABILITÉ ET LA SÉCURITÉ – 72,62 millions de dollars*



À l'heure actuelle, environ 1,5 milliard de personnes vivent dans des États fragiles et touchés par un conflit. Les conséquences de la fragilité des États et des conflits armés violents peuvent considérablement entraver les efforts de développement et constituer une menace pour la sécurité, la stabilité et la prospérité canadiennes, régionales et mondiales. Dans les cas les plus graves, un soutien international est souvent nécessaire pour répondre aux besoins fondamentaux des populations, y compris la sécurité, et assurer l'accès à des services de base, conformément aux principes humanitaires internationaux.

Le Canada reconnaît que des institutions de sécurité efficaces et responsables apportent une contribution importante à la paix et à la sécurité nationales et régionales. Le Canada participe activement aux efforts internationaux ayant pour but d'aider les pays à établir des processus de justice transitoire et à mettre en place des institutions de sécurité efficaces, responsables et représentatives, lesquelles s'acquittent de leurs fonctions légitimes dans le respect des normes démocratiques et des principes d'une saine gouvernance. À cet égard, le Canada envoie des experts dans le but de soutenir des activités de réforme du secteur de sécurité (RSS), finance des projets liés à la RSS et à la justice transitoire, fait la promotion de la recherche et de l'innovation, et contribue à l'élaboration de normes et de politiques internationales.

Grâce à ces activités, le Canada contribue à la protection des populations vulnérables, et plus particulièrement à la protection des droits de la personne et du bien-être des femmes et des enfants dans les États fragiles et touchés par un conflit. Les programmes du Canada en matière de stabilité et de sécurité ont principalement pour but d'appuyer la résilience à long terme et de consolider la paix dans les États fragiles et touchés par un conflit. Les sections suivantes font état des efforts déployés par le Canada en 2013-2014 pour promouvoir la stabilité et la sécurité.

SOUTIEN À LA RÉSILIENCE À LONG TERME

Des institutions de sécurité efficaces et responsables peuvent apporter une contribution importante à la paix et à la stabilité, ainsi qu'au développement, à la réduction de la pauvreté et à la démocratie.

En 2013-2014, en Somalie, les fonds octroyés par le Canada ont contribué à accroître les capacités des unités de police constituées de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de la Force de police somalie dans les domaines de la neutralisation des explosifs et munitions ainsi que des engins explosifs improvisés, dans le cadre de six séances de formation auxquelles ont participé plus de 80 opérateurs. Une capacité de recherche d'explosifs rapidement déployable a été établie à la base de l'unité de police constituée située au stade de Mogadiscio, et plus de 22 opérations ont été menées conjointement par la Force de police somalie et la police de l'AMISOM. Cette contribution a permis de réduire au minimum la menace liée à la neutralisation et à la destruction des explosifs, et de renforcer la capacité de la Somalie d'assurer une plus grande sécurité dans l'ensemble de son territoire, grâce à des structures étatiques plus efficaces et adaptées aux besoins.

Le Canada appuie également l'objectif d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. Le Canada a contribué à l'amélioration de la capacité de commandement, de contrôle et d'intervention en cas d'urgence des Forces de sécurité de l'Autorité palestinienne (FSAP) et du ministère de l'Intérieur. En effet, il a contribué à élargir l'accès à des technologies de l'information et des communications intégrées et améliorées dans les installations de Jéricho, de Bethléem, de Ramallah, de Djénine, d'Aqaba, de Naplouse, d'Hébron et de Jérusalem, ainsi qu'à interconnecter l'ensemble des 27 installations des FSAP grâce à un réseau de faisceaux hertziens. Le Canada a entre autres financé l'acquisition et l'installation d'équipement de technologie de l'information et des communications et de quatre systèmes d'alimentation solaire de secours, ainsi que l'offre d'une formation de 2 000 heures à l'intention des opérateurs et des responsables de la maintenance, et d'une formation de 4 000 heures aux responsables de la mise au point des logiciels.



© MAECD/François-Éric de Repentigny/Jordanie

* Il s'agit de données provisoires. Les montants définitifs seront publiés dans le Rapport statistique sur l'aide internationale d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du MAECD.

En 2013-2014, dans le contexte de la crise humanitaire en Syrie, le MAECD a aidé à renforcer la capacité des services de sécurité jordaniens de gérer l'afflux de réfugiés syriens. Le Ministère a fourni du matériel et de l'équipement aux forces armées jordaniennes, y compris 63 camions de marchandises, 27 camions-citernes, 5 ambulances, 6 cuisines mobiles, 20 latrines mobiles et 6 cliniques mobiles. Cet appui a permis d'accroître la capacité des forces armées jordaniennes de transporter en toute sécurité les réfugiés de la frontière jusqu'aux centres d'inscription. Des installations de sécurité ont également été fournies pour la Direction de la sécurité publique de Jordanie, les forces de la Gendarmerie et la Direction de la défense civile dans les camps de réfugiés de Za'atri et d'Azraq. Ces installations comprenaient entre autres un centre d'opérations interarmées, deux sous-postes de police, 17 postes de police communautaire, des bureaux de la défense civile, 22 auvents pour l'observation du périmètre du camp, des casernes, des bureaux de policiers à l'entrée des camps et cinq autobus. Cet appui a contribué à renforcer la capacité de ces organisations d'assurer la sécurité dans les camps de réfugiés de Za'atri et d'Azraq et leurs environs.

Le Canada considère que l'insécurité constitue à la fois une cause et un résultat d'une faible gouvernance. Par conséquent, il cherche à renforcer les institutions et à bâtir des réseaux qui lient les chercheurs, les gouvernements et les membres de la société civile, en vue d'améliorer la stabilité et la sécurité et de promouvoir la démocratie. Par exemple, dans le cadre d'un nouveau programme de recherche mondial mené conjointement par le CRDI du Canada et le ministère du Développement international du Royaume-Uni, des chercheurs se penchent sur la façon dont les personnes qui ont été déplacées refont leur vie (c.-à-d. comment ils arrivent à trouver un logement et de nouveaux moyens de subsistance et à assurer leur sécurité), ainsi que sur les répercussions pour leurs voisins. En comparant les collectivités émergentes d'un conflit au Sri Lanka avec celles du Kerala, les chercheurs indiens espèrent déterminer comment les causes de la violence urbaine sont différentes pour les sociétés qui se relèvent d'un conflit et les sociétés plus stables, permettant ainsi de comprendre comment réduire les risques d'une telle violence.

CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le Canada a été l'un des premiers pays à promouvoir le concept de consolidation de la paix comme une approche intégrée, laquelle prévoit notamment l'offre d'un soutien économique, social, politique et lié à la sécurité aux pays en proie à des cycles de violence récurrents.

En 2013-2014, le Canada a fait figure de chef de file des efforts mondiaux déployés pour promouvoir le rôle des femmes dans la paix et la sécurité internationales et pour mettre fin à la violence sexuelle dans les zones de conflit, en lançant, avec le G8 et d'autres pays aux vues similaires, la Déclaration du G8, la Déclaration des Nations Unies et la résolution 2106 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la prévention de la violence sexuelle et la réponse à apporter face à celle-ci en protégeant les femmes et les filles contre la violence sexuelle lors de conflits armés et de situations d'après-conflit. Le Canada a également respecté ses obligations en vertu du Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité (CSNU 1325 et 1820), en assurant la pleine intégration des principes de base des résolutions à l'échelle du gouvernement.

SOUTIEN AUX OPÉRATIONS DE PAIX DANS LE MONDE ENTIER



La Gendarmerie royale du Canada (GRC), au nom du gouvernement du Canada, déploie des policiers dans le cadre d'opérations de paix partout dans le monde. En 2013-2014, la GRC a déployé 111 policiers canadiens dans le cadre de missions menées en Afghanistan, en Cisjordanie et en Haïti. Les policiers canadiens participent à la réorganisation et au renforcement des services policiers dans les pays qui ont vécu ou qui vivent actuellement des conflits ou des bouleversements. En renforçant la capacité de la police étrangère de maintenir l'ordre public, les policiers canadiens, en collaboration avec des partenaires internationaux, contribuent à instaurer un climat plus sécuritaire et plus stable dans le monde. Un tel climat facilite ensuite le développement à long terme et contribue à prévenir que des activités illicites franchissent les frontières d'autres pays, y compris celles du Canada.

Les demandes d'aide faites auprès des services de police canadiens proviennent d'organisations telles que les Nations Unies ou de pays étrangers. La décision de déployer des policiers canadiens est prise en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC), un partenariat conclu entre le MAECD, Sécurité publique Canada et la GRC. L'expérience et les compétences des policiers canadiens ont fait en sorte qu'ils sont les bienvenus à l'étranger, que leur travail est considéré comme étant important et qu'ils jouissent d'une bonne réputation dans toutes les missions de paix internationales auxquelles ils participent. Cette réputation facilite leur travail et les retombées dans les missions. Des renseignements supplémentaires sur l'APCC et le perfectionnement de la police internationale se trouvent sur le site Web de la GRC.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) du Canada a appuyé, jusqu'au 14 mars 2014, le renforcement des capacités des forces de sécurité en Afghanistan. En outre, par l'entremise de l'Opération PROTEUS, la contribution du Canada au Bureau du coordonnateur américain de la sécurité à Jérusalem, le MDN a favorisé la transformation du secteur de la sécurité et la professionnalisation des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne.

FAIRE AVANCER LES PRIORITÉS DU CANADA PAR L'ENTREMISE DES ORGANISATIONS CANADIENNES ET INTERNATIONALES

ORGANISATIONS CANADIENNES

Le gouvernement du Canada reconnaît et soutient le rôle vital que jouent les organisations canadiennes en vue d'atteindre les objectifs de développement, y compris la réduction de la pauvreté et la gouvernance démocratique. Lorsque ces organisations et le gouvernement travaillent de concert, le Canada est davantage en mesure d'obtenir des résultats qui profitent aux plus pauvres et aux plus vulnérables. Les organisations canadiennes apportent non seulement leur expertise dans le cadre de ce partenariat, mais elles aident également à mobiliser les Canadiens à l'égard des priorités en matière d'aide internationale par l'entremise de leurs campagnes de sensibilisation et possibilités de bénévolat.

En date de 2013-2014, le gouvernement du Canada avait établi des partenariats avec plus de 200 organisations canadiennes, y compris des organisations non gouvernementales, des universités, des collèges, des municipalités, des associations professionnelles, des coopératives et le secteur privé. Le fait de collaborer avec ces nombreux partenaires au pays aide le gouvernement du Canada à trouver des solutions novatrices aux problèmes urgents de développement ainsi qu'à offrir des résultats concrets aux plus démunis du monde entier, et plus particulièrement aux femmes et aux enfants.

Les partenariats qu'a conclus le gouvernement du Canada avec des organisations canadiennes sont décrits tout au long du présent rapport. La section suivante présente un résumé des secteurs d'activités qui touchent les priorités du gouvernement en matière d'aide internationale.

Partenariats axés sur le développement avec les organisations de la société civile canadienne

Le gouvernement du Canada travaille depuis longtemps en partenariat avec les organisations de la société civile. Leur apport novateur contribue au développement et complète les rôles et les fonctions des gouvernements, du secteur privé et des organisations multilatérales, en particulier dans le cadre des efforts déployés pour répondre aux préoccupations des personnes les plus marginalisées de la société.

Par exemple, la Fondation Agha Khan Canada est l'un des principaux partenaires du gouvernement du Canada depuis 1981. La Fondation cherche à élaborer et à promouvoir des solutions créatives aux problèmes qui font obstacle au développement social, et travaille activement dans divers secteurs, y compris la santé, l'éducation, le renforcement de la société civile, le microfinancement, le tourisme, la culture et la promotion des entreprises du secteur privé. En 2013-2014, le Canada a attribué des fonds à la Fondation dans le cadre de 14 projets.

Participation des Canadiens au développement international

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de la participation des Canadiens aux activités de développement international et apprécie la contribution utile qu'ils apportent dans la vie des personnes les plus démunies. Le bénévolat est l'une des façons les plus directes qu'ont les Canadiens de contribuer aux efforts de développement. En effet, leurs compétences permettent de renforcer la capacité des partenaires de pays en développement et de répondre aux besoins locaux de manière durable. Le Canada appuie les bénévoles internationaux depuis plus de vingt ans. Plusieurs programmes ont d'ailleurs été mis en place pour mobiliser les Canadiens et les inciter à participer aux activités de développement international dans trois secteurs clés : la sensibilisation du public, l'éducation et le savoir ainsi que la participation des jeunes.

En 2013-2014, le Canada a financé plusieurs organismes de coopération volontaire en vue de mobiliser plus de 1 900 bénévoles (dont 72 % sont des Canadiens), en appui aux priorités du Canada en matière d'aide internationale. Les programmes de bénévolat internationaux permettent aux Canadiens de faire part de leurs connaissances et de leurs expériences, ainsi que des valeurs canadiennes, aux bénéficiaires dans les pays en développement. Et à leur tour, les Canadiens tirent des enseignements des gens qu'ils aident.

De plus, par l'entremise du Programme Citoyens du monde, le Canada continue d'appuyer la participation canadienne active au développement international en misant sur des initiatives de sensibilisation du public, l'éducation et le savoir, ainsi que la participation des jeunes. En 2013-2014, le Programme de stages internationaux pour les jeunes a financé 329 stages avec 24 organisations canadiennes, et plus de 80 % des jeunes participants ont poursuivi une carrière dans le domaine du développement international ou ont continué à participer à des initiatives de développement international.

L'appui du Canada à sept conseils provinciaux et régionaux de coopération internationale permet de rejoindre plus d'un million de Canadiens chaque année, grâce à une gamme d'activités d'engagement public qui visent à sensibiliser et à mobiliser les gens au développement international. Uniquement en 2013-2014, les sept conseils ont rejoint plus de 2,2 millions de Canadiens au moyen de la Semaine du développement international 2014 et d'autres activités de communication et de sensibilisation du public.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Bien des problèmes mondiaux pressants, comme la propagation des maladies infectieuses ou les crises financières, sont d'une telle ampleur qu'un pays ne parviendrait jamais par ses propres moyens à les résoudre. Ces problèmes compromettent le bien-être, la sécurité et la prospérité de tous les pays. Pour les régler, il faut donc faire appel aux ressources et à l'engagement conjoint de la communauté internationale par l'entremise des organisations multilatérales et des partenaires mondiaux. Ces organisations permettent de bénéficier d'économies d'échelle et d'une plus grande portée, de sorte que les donateurs individuels, tels que le Canada, peuvent apporter leur aide à un plus grand nombre de pays. La majorité des contributions du Canada sont présentées tout au long du présent rapport, dans le cadre des résultats obtenus selon les priorités thématiques.

Les organisations multilatérales jouent un rôle essentiel dans la promotion de la coopération en matière de développement international. Par l'entremise de l'engagement pangouvernemental du Canada avec des organisations multilatérales, le gouvernement fait la promotion de valeurs qu'il partage avec le reste du monde, comme l'égalité et la démocratie. Le Canada siège d'ailleurs au conseil d'administration de plusieurs organisations multilatérales; il doit donc s'assurer qu'elles sont bien gérées et qu'elles atteignent leurs objectifs.

Vous trouverez ci-après un résumé de certaines des principales contributions du gouvernement du Canada à de telles organisations.

Contribution du Canada à la Banque mondiale

En 2013-2014, le Canada, par l'entremise du ministère des Finances, a versé une subvention totale de 492,8 millions de dollars à l'Association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale et à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en vue d'obtenir des résultats dans tous les secteurs prioritaires du gouvernement en matière de développement. Le Groupe de la Banque mondiale est l'un des principaux partenaires du Canada en matière de développement international et, selon plusieurs rapports indépendants, se classe parmi les principales organisations multilatérales. Le soutien continu du Canada au Groupe de la Banque mondiale fait partie intégrante de l'engagement qu'il a pris afin d'accroître la responsabilisation et l'efficacité de l'aide canadienne.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS PRÉSENTÉES PAR LE CANADA AUX INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

La date à laquelle est publié le Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* a été modifiée de façon qu'elle corresponde désormais à la date de publication du présent rapport. Pour répondre aux exigences de la loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle, tous les renseignements relatifs à l'engagement du Canada à l'égard des institutions de Bretton Woods seront disponibles à compter du 30 septembre 2014 sur le site Web de Finances Canada.

Une part importante de la contribution du gouvernement du Canada a été fournie sous forme de soutien de base à l'IDA, l'association du Groupe de la Banque mondiale qui a principalement pour objet de venir en aide aux pays les plus pauvres. L'IDA fournit des subventions et des prêts assortis de conditions favorables aux pays à faible revenu, ainsi que des subventions aux États fragiles et touchés par un conflit et d'autres pays présentant un risque de surendettement. Tous les fonds de l'IDA sont versés directement aux gouvernements. Ces versements sont d'ailleurs accompagnés de mesures de protection environnementale, financière et des droits de la personne afin que les fonds soient dépensés adéquatement.

En 2013-2014, les négociations entourant la reconstitution de l'IDA ont offert au Canada une excellente occasion de contribuer à établir les priorités et les programmes de la Banque mondiale dans les pays les plus pauvres. Les résultats de ces négociations correspondent aux priorités du Canada. Par exemple, au cours de la prochaine année, l'IDA mettra davantage l'accent sur les régions frontalières les plus difficiles, sur une plus grande mobilisation du secteur privé ainsi que sur des investissements plus substantiels et ciblés à l'appui de l'adaptation aux changements climatiques et de l'égalité entre les sexes.

À la suite de ces négociations fructueuses, le Canada s'est engagé à verser un total de 1,32 milliard de dollars au cours des trois prochaines années. Le Canada demeure ainsi au sixième rang des donateurs de l'organisation et contribue à un engagement total sans précédent de 52 milliards de dollars sur trois ans en vue d'accélérer la lutte pour éradiquer la pauvreté extrême. Ces fonds appuieront une vaste gamme d'activités de développement et contribueront à ouvrir la voie à l'égalité entre les sexes, à la croissance économique, à la création d'emplois, à de meilleurs salaires ainsi qu'à de meilleures conditions de vie.

La Banque mondiale produit un rapport annuel énonçant les résultats de développement qu'ont obtenus différents pays avec l'aide de l'IDA et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la filiale de la Banque mondiale axée sur les pays à revenu intermédiaire. Les résultats présentés concernent de nombreux secteurs d'investissements, tels que les institutions et la gouvernance; le développement humain et l'égalité entre les sexes; l'infrastructure; l'agriculture et la sécurité alimentaire; les changements climatiques et l'environnement; les finances, le développement du secteur privé et le commerce. De 2003 à 2013, par l'entremise de deux organismes de prêt de la Banque mondiale, tous deux appuyés par le Canada, 597 millions d'enfants ont été vaccinés, 195 millions de femmes ont reçu des soins prénataux et 117 millions de personnes ont eu accès à des services de santé. En outre, de 2002 à 2013, on a aménagé ou remis en état 260 000 km de routes dans le monde entier.

Le Canada a également fourni 51,2 millions de dollars à l'IADM par l'entremise du Groupe de la Banque mondiale. Les décaissements pour l'allègement de la dette réalisés dans le cadre de l'IADM contribuent à réduire la pauvreté en libérant des ressources, lesquelles auraient autrement été affectées au service de la dette souveraine, pour les affecter à des dépenses sociales. Cette initiative a permis de réduire les paiements au titre du service de la dette dans les pays bénéficiaires. Ces apports de fonds ont ensuite permis aux gouvernements d'accroître leurs dépenses destinées à réduire la pauvreté.

Contribution du Canada aux organisations environnementales multilatérales

Le Canada reconnaît que la collaboration internationale sur les questions environnementales revêt une grande importance, et que la viabilité de l'environnement est un élément essentiel au bien-être économique et social de la planète. Dans les pays en développement où la subsistance des citoyens dépend des biens et des services issus de l'écosystème, des changements environnementaux occasionnés par la surexploitation des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement portent directement préjudice aux populations les plus vulnérables. Par conséquent, les efforts déployés pour préserver et améliorer l'environnement dans les pays en développement se sont traduits par une meilleure satisfaction des besoins fondamentaux, l'amélioration des conditions de vie et un avenir plus sûr et plus prospère.

L'engagement international et les programmes d'ADO d'Environnement Canada contribuent au développement durable. Par exemple, plus de 95 % du mercure qui se dépose au Canada provient de sources étrangères, et cela a des conséquences disproportionnées sur le Nord du Canada et les collectivités du Nord. Les efforts que déploie le Canada avec les pays en développement pour résoudre leurs problèmes environnementaux améliorent le bien-être des Canadiens et contribuent à la protection de l'environnement.

Le Canada a appuyé diverses organisations multilatérales afin qu'elles aident les pays en développement à améliorer l'état de leur environnement et, par le fait même, la qualité de vie des populations vulnérables de ces pays. Le Canada verse une aide financière annuelle au Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, lequel a pour but de garantir que l'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone ne nuira pas à l'économie des pays en développement. Environnement Canada a consenti une aide financière dans le cadre de la contribution annuelle de base du Canada au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Basé au

Kenya, une partie importante du travail du PNUE porte principalement sur les questions environnementales auxquelles sont confrontés les pays en développement. Environnement Canada a fourni des fonds à but précis gérés par le PNUE, p. ex. à l'appui de la Convention de Minamata sur le mercure, un accord global négocié sous les auspices du PNUE pour réduire les émissions et les rejets de mercure dans l'environnement, du Partenariat mondial sur le mercure du PNUE, ainsi que du Programme de l'eau du Système mondial de surveillance de l'environnement du PNUE.

Environnement Canada, au nom du gouvernement du Canada, est membre du Réseau international sur le bambou et le rotin, dont le but est de mettre en œuvre des projets en Afrique, en Asie et en Amérique latine en vue de promouvoir la réduction de la pauvreté par l'entremise d'initiatives durables sur le plan de l'environnement. Le Canada verse également des fonds au Groupe sur l'observation de la Terre, dont le lancement fait suite aux demandes d'interventions formulées lors du Sommet mondial de 2002 sur le développement durable. En outre, le Canada verse une contribution annuelle importante à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de même que des contributions volontaires aux fonds fiduciaires gérés par l'OMM, lesquels aident les pays en développement à renforcer leurs services météorologiques et hydrologiques nationaux. Les citoyens peuvent ainsi recevoir des renseignements importants au sujet du climat.

Le Canada a également versé une contribution au fonds de participation de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce fonds de participation était notamment destiné à fournir un soutien aux pays en développement en matière d'adaptation aux changements climatiques, d'atténuation de leurs répercussions et d'établissement de rapports à cet égard. Il avait également pour objet d'aider le Pérou dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Parties, de même que de la réunion bisannuelle de cet organisme en 2014.

Dans le cadre de ses accords bilatéraux avec le Pérou, la Colombie, le Chili et le Panama, Environnement Canada participe également à la coopération technique avec divers pays en développant et en renforçant leurs capacités en ce qui a trait aux questions directement liées à l'environnement et au bien-être de leurs citoyens. Cette participation comprend un soutien pour la mise en œuvre des accords environnementaux bilatéraux entre le Canada et la Colombie, le Chili et le Pérou, ainsi que des initiatives de renforcement des capacités qui ont trait à des questions environnementales clés, comme l'élaboration de stratégies efficaces pour la gestion du carbone bleu dans les écosystèmes côtiers du Panama et de la Colombie.

Contribution du Canada à l'Organisation panaméricaine de la santé

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) est un organisme de santé publique international travaillant pour améliorer la santé et les conditions de vie dans les Amériques. Elle est en outre l'organisme de santé spécialisé du système interaméricain, et agit à titre de bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Sa mission est de diriger les efforts de collaboration stratégique entre les États membres et avec d'autres partenaires afin de promouvoir l'équité dans le secteur de la santé, de lutter contre la maladie, ainsi que d'accroître la qualité et l'espérance de vie des populations des Amériques. Le Canada est un membre actif de l'OPS depuis 1971. Il y joue un rôle de premier plan pour favoriser la bonne gouvernance et promouvoir les principales questions stratégiques touchant

VIABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

L'accroissement de la viabilité de l'environnement est l'un des thèmes transversaux du Canada en matière de développement international, de même que l'un des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Canada évalue toutes ses activités d'aide au développement pour établir les risques et les possibilités qu'elles présentent sur le plan de la viabilité de l'environnement, et collabore avec les pays partenaires afin de s'assurer qu'ils acquièrent la capacité d'en faire autant. Par exemple, il renforce la capacité des pays partenaires de gérer les ressources naturelles et de s'attaquer à des problèmes comme la désertification et les changements climatiques.

En 2013-2014, Parcs Canada a notamment fourni plus de 2 millions de dollars au Kenya, au Chili, à la Colombie et au Mexique dans le cadre du programme de financement accéléré, afin d'assurer la constitution et la gestion de parcs nationaux et d'autres zones protégées sur leur territoire respectif et d'appuyer les efforts d'adaptation aux changements climatiques.

les programmes. Par l'entremise de l'OPS, le Canada facilite les relations multilatérales et bilatérales en santé, apporte une assistance technique et contribue au renforcement des capacités dans divers domaines.

La contribution à l'OPS est maintenant gérée par l'Agence de la santé publique du Canada. En 2013-2014, l'ADO fournie par l'Agence s'est élevée à 13,3 millions de dollars. L'OPS a contribué à la réalisation de progrès importants dans la région en ce qui a trait à divers domaines, comme l'élimination et le contrôle des maladies infectieuses, le renforcement des systèmes de santé, les interventions permettant de s'attaquer aux déterminants sociaux de la santé, et l'accès à des soins de santé et des services de prévention et de réadaptation.

Contribution du Canada à l'Union internationale des télécommunications

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est l'organisme spécialisé des Nations Unies chargé de coordonner le développement des télécommunications à l'échelle mondiale. Elle a pour mandat de favoriser la croissance et le développement soutenu des réseaux de télécommunication et d'information, et de faciliter l'accès universel dans un contexte de la société où l'information prend de plus en plus de place et où l'économie se globalise. Industrie Canada assure la gestion de la contribution canadienne à l'UIT.

L'UIT compte 193 États membres et plus 700 membres de secteur et d'associés (secteur privé et établissements universitaires). À titre de point de convergence mondial pour les gouvernements et le secteur privé, les activités principales de l'UIT couvrent trois secteurs de base : les radiocommunications, la normalisation des télécommunications et le développement des télécommunications.

Les principaux résultats obtenus en 2013-2014 comprennent le renforcement de la capacité des pays en développement d'effectuer la transition de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique grâce à la formation, à l'aide directe, aux initiatives régionales, aux plans directeurs et à l'élaboration de lignes directrices et d'outils, ainsi que l'amélioration de la capacité des pays en développement de déployer la technologie mobile, en particulier la messagerie texte et les applications, dans le secteur de la santé. Par exemple, l'initiative conjointe UIT-Organisation mondiale de la Santé mSanté a mis en œuvre un programme mobile pour cesser de fumer à l'intention des fumeurs du Costa Rica, ainsi qu'un programme pour utiliser une plateforme mobile concernant le contrôle et la prévention du diabète au Sénégal.

Contributions obligatoires à des organisations internationales

Les contributions obligatoires sont des paiements effectués par le gouvernement fédéral découlant de l'adhésion du Canada à une organisation internationale. Afin de maintenir son statut de membre en règle, le Canada doit déboursier sa part des coûts de fonctionnement de chaque organisation dont il est membre. Par ce fait même, le Canada respecte ses obligations en tant que membre de ces organisations et fait avancer ses priorités en matière de politique étrangère et de développement au sein d'instances multilatérales clés.

Le Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques détermine la partie des contributions obligatoires qui peut être considérée comme de l'ADO. En 2013-2014, le Canada a versé des contributions obligatoires considérées comme de l'ADO à 25 organisations internationales, pour un total de **136,27 millions de dollars** :

- Fondation du Commonwealth
- Secrétariat du Commonwealth
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
- Agence internationale de l'énergie atomique
- Organisation mondiale du travail
- Organisation maritime internationale – Fonds de coopération technique
- Réseau international sur le bambou et le rotin
- Organisation internationale de la Francophonie
- Union internationale des télécommunications
- Fonds multilatéral aux fins d'application du protocole de Montréal
- Organisation des États américains
- Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
- Organisation panaméricaine de la santé
- Nations Unies
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- Département des opérations pour le maintien de la paix des Nations Unies
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- Union postale universelle
- Organisation mondiale de la Santé
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- Organisation météorologique mondiale
- Organisation mondiale du commerce

ANNEXE : PRINCIPALES ACTIVITÉS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT OFFICIELLE, PAR MINISTÈRE

Voici un aperçu des activités d'ADO entreprises par divers ministères en 2013-2014 :

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA

Par l'entremise de ses programmes géographiques, le MAECD fournit une aide bilatérale au développement dans des régions et des pays donnés. Dans le cadre de son Plan d'action pour accroître l'efficacité de l'aide, le Ministère concentre son aide au développement afin de maximiser les retombées.

Par l'entremise de ses programmes multilatéraux et mondiaux, le MAECD contribue au développement international et aux efforts humanitaires en fournissant du soutien financier aux organisations multilatérales et en les aidant à établir leurs politiques et leurs programmes partout dans le monde.

Les programmes du Secteur des partenariats pour l'innovation dans le développement veulent mettre à profit les compétences en développement et l'esprit d'initiative des Canadiens en finançant les meilleures propositions soumises par des organisations canadiennes, en vue d'obtenir des résultats de développement sur le terrain et de contribuer à réduire la pauvreté.

Les programmes d'appui à la démocratie sont axés sur la promotion de l'entière participation des citoyens aux processus décisionnels qui touchent leur vie, la gouvernance fondée sur des règles, le respect des droits de la personne et l'établissement d'institutions efficaces et responsables.

Le programme du Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction (GTSR) constitue le centre d'expertise du Canada en matière de stabilisation et de reconstruction dans les régions fragiles et touchées par un conflit dans le monde entier, y compris en Haïti, en Afghanistan, au Soudan et au Soudan du Sud.

Parmi les autres programmes financés en 2013-2014, mentionnons le Fonds canadien d'initiatives locales, le Programme de coopération pour l'investissement et le Programme de bourses internationales.

FINANCES CANADA

Le Ministère octroie des fonds au Groupe de la Banque mondiale en vue d'obtenir des résultats dans tous les domaines prioritaires du gouvernement en matière de développement. Il offre notamment du soutien à l'Association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale, une association ayant principalement pour but de fournir des subventions et des prêts assortis de conditions favorables aux pays à faible revenu, ainsi que des subventions aux États fragiles et touchés par un conflit et d'autres pays présentant un risque de surendettement. De plus, le Ministère appuie l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) en vue de réduire les paiements au titre du service de la dette dans les pays en développement. En 2013-2014, Finances Canada a également appuyé AgRésultats pour améliorer le bien-être et la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles dans les pays en développement.

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le CRDI finance la recherche dans les pays en développement dans le but de promouvoir la croissance et le développement. Il offre aux bénéficiaires d'une subvention dans les pays en développement les fonds, le soutien et les liens qui les aident à trouver des solutions à des problèmes pressants auxquels se heurtent leurs sociétés. Le CRDI permet aussi à un bon nombre des plus brillants esprits du Canada et des pays en développement de collaborer dans le cadre de projets de recherche de pointe. Par ailleurs, les programmes et les initiatives du CRDI sont axés sur quatre domaines thématiques : l'agriculture et l'environnement; les politiques de santé mondiale; la science et l'innovation; les politiques sociales et économiques. À la fin de l'exercice 2013-2014, le CRDI appuyait 798 projets de recherche appliquée menés par 674 établissements, dont 111 au Canada.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA

En amenant les intervenants canadiens et étrangers à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces, efficaces et opportuns sur la protection des réfugiés, CIC joue un rôle fondamental pour aider le Canada à respecter ses obligations internationales et à poursuivre sa tradition humanitaire. En 2013-2014, CIC a financé une variété de services de réinstallation pour aider les immigrants, y compris les réfugiés et d'autres nouveaux arrivants à intégrer la société canadienne.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les Forces canadiennes ont apporté de l'aide humanitaire aux Philippines dans le cadre de l'intervention du gouvernement du Canada à la suite du typhon qui a ravagé le pays le 8 novembre 2013. L'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) du Canada a mené des activités aux Philippines, lesquelles étaient axées sur les régions les plus touchées.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

En 2013-2014, la GRC a déployé 111 policiers canadiens dans le cadre de missions menées dans des pays aux prises avec des conflits ou des bouleversements. En renforçant la capacité de la police étrangère de maintenir l'ordre public, les policiers canadiens, en collaboration avec des partenaires internationaux, contribuent à instaurer un climat plus sécuritaire et plus stable dans le monde.

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

La participation de l'Agence à l'Organisation panaméricaine de la santé a contribué à lutter contre des maladies, à renforcer les systèmes de santé et à améliorer la qualité de vie des populations des États membres. De petits projets en santé ont également été financés et ont permis d'établir des partenariats entre le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes pour faire avancer les priorités stratégiques dans le domaine de la santé.

ENVIRONNEMENT CANADA

Dans le but d'accroître les moyens de subsistance des populations vulnérables en préservant et en améliorant l'environnement dans les pays en développement, Environnement Canada a offert du soutien à diverses organisations environnementales multilatérales, dont le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi qu'à initiatives réalisées au Panama et en Colombie afin d'élaborer des stratégies efficaces pour assurer la gestion du carbone bleu dans les écosystèmes côtiers.

RESSOURCES NATURELLES CANADA

Le Ministère a offert une aide au développement pour améliorer la conservation et la gestion durable des ressources forestières en Afrique francophone par l'entremise de l'Initiative des forêts modèles africaines (AMFI). Le bassin du Congo, en Afrique centrale, est le deuxième plus grand massif de forêts tropicales du monde après l'Amazonie, et représente une source de nourriture et d'énergie pour des millions de personnes.

PARCS CANADA

À l'appui des efforts d'adaptation aux changements climatiques, le Ministère a versé des contributions aux autorités kenyanes, chiliennes, colombiennes et mexicaines chargées de l'établissement et de la gestion des parcs nationaux et d'autres zones protégées sur leur territoire respectif.

TRAVAIL CANADA

Par l'entremise de son Programme du travail, le Ministère a financé des activités qui favorisent une meilleure mise en application des lois nationales sur le travail, ainsi qu'un plus grand respect des normes de travail internationalement reconnues. Il a notamment octroyé des fonds à l'Université de Montréal dans le cadre du séminaire conjoint entre le Canada et la Chine sur la négociation collective et la résolution des conflits de travail. Ce séminaire a eu lieu en mai 2013 et a renforcé la coopération entre le Canada et la Chine dans le domaine du travail, à l'appui du respect des droits fondamentaux des travailleurs et de la personne, de la bonne gouvernance et de la primauté du droit en Chine.

INDUSTRIE CANADA

Le Ministère a favorisé l'accès universel aux systèmes de communication et d'information grâce à sa participation au sein de l'Union internationale des télécommunications.

TRANSPORTS CANADA

Par l'entremise de la Société canadienne des postes, le Ministère a contribué à l'Union postale universelle en vue d'appuyer le déploiement d'une assistance technique dans les pays en développement.

